

Agreste Panorama



Numéro 1 - mars 2019

En février 2019, des prix à la production qui marquent le pas et un prix d'achat des intrants qui repart à la hausse

■ **Synthèses Viticulture**

En début de campagne 2018-2019, tassement des exportations et légère baisse des prix des vins d'appellation

L. Bernadette

■ **Synthèses IAA**

Au 3^e trimestre 2018, nouveau recul de la production en volume des IAA

F. Royer

■ **Synthèses Consommation**

En 2018, repli de la consommation de viande à domicile mais hausse de la consommation globale de viande calculée par bilan

A. Lavergne

■ **Synthèses Commerce extérieur agroalimentaire**

En 2018, l'excédent agroalimentaire se redresse, tiré par les exportations de céréales

T. Champagnol



Éditorial

En février 2019, des prix à la production qui marquent le pas et un prix d'achat des intrants qui repart à la hausse

L'hiver 2018-2019 se classe parmi les dix hivers les plus doux depuis le début du XX^e siècle. Le début de l'hiver a été caractérisé par des températures douces et une pluviométrie déficitaire sur la majeure partie du territoire, à l'exception des régions méditerranéennes. En janvier 2019, la fraîcheur a fait son apparition avant de céder à nouveau la place, en février et en mars, à la douceur exceptionnelle des températures, malgré quelques fraîcheurs nocturnes. Les précipitations cumulées depuis septembre 2018 restent globalement inférieures aux normales (*Infos rapides Climatologie, avril 2019*).

Si les conditions météo de l'hiver 2018-2019 ont été favorables aux semis puis au développement des plantes, la sécheresse de l'été 2018 a incité les agriculteurs à réduire leurs surfaces de colza pour 2019 (- 18,5 % en tenant compte des 20 000 ha ensemencés par erreur par des semences OGM et destinés à la destruction). Selon les estimations établies au 1^{er} avril 2019, les surfaces consacrées aux céréales à paille augmenteraient en 2019, à l'exception des emblavements de blé dur, en net repli (*Infos rapides Grandes cultures et fourrages, avril 2019*). Après trois années de baisse, la sole de blé tendre se redresserait par rapport à 2018 (+ 2,8 %) tout en restant légèrement inférieure à la moyenne 2014-2018. Au niveau mondial, les conditions des cultures sont globalement bonnes et les perspectives de production mondiale de grains sont estimées en progression pour la prochaine campagne. Cependant, avec des stocks de départ en diminution, les disponibilités seraient quasiment inchangées. Malgré une certaine détente au niveau mondial depuis septembre 2018, la conjoncture reste favorable aux prix des céréales françaises en raison d'une demande toujours soutenue, en particulier de la part des pays tiers. Le blé français est avec le blé américain le plus compétitif tant au niveau des prix que de la qualité. Les marchés mondiaux bénéficient également, côté offre, de la confirmation du ralentissement des exportations russes de blé en seconde partie de campagne même si elles devraient peser à nouveau en fin de campagne, au moment de la soudure avec la prochaine récolte. Tout en restant supérieurs à ceux de l'année précédente, les cours des oléagineux sont stables, voire baissiers depuis août 2018, en lien avec un marché plutôt attentiste (demande de biocarburant à l'approche du printemps, mais ralentissement de la demande chinoise, et stocks américains de soja importants).

Les cours des légumes restent fermes avec des productions plutôt limitées par la baisse des rendements et malgré un marché intérieur assez calme dû à une météo douce. En janvier et février 2019, ils s'établissent nettement au-dessus des cours de l'année précédente et des prix moyens sur cinq ans, à l'exception du chou-fleur (*Infos rapides légumes, mars 2019*). En mars, le rythme de progression des cours est moins soutenu. Les cours restent en berne pour le chou-fleur et se détériorent pour la salade et le poireau à l'approche de la fin de campagne ainsi que pour l'endive.

A contrario, les cours des fruits restent inférieurs à ceux de l'année précédente tout en dépassant les prix moyens sur cinq ans. Outre un manque de dynamisme de la demande nationale, la commercialisation de la pomme souffre de la concurrence en Europe malgré des récoltes françaises en baisse. À la suite de bonnes récoltes en Europe, les stocks élevés pèsent sur les cours français. Le déstockage ralentit en France à l'approche de la fin de la campagne de commercialisation, malgré des stocks de pommes inférieurs à la moyenne sur cinq ans. En revanche, les stocks de poires dépassent les niveaux moyens, et de façon encore plus marquée, ceux de 2018. La récolte élevée en poire d'été a contribué à allonger la période de commercialisation de ces poires et à retarder celle des poires d'automne et d'hiver par rapport aux années précédentes (*Infos rapides Stocks Pommes-Poires, mars 2019*).

En 2018, la récolte viticole française se redresse par rapport à une production 2017 historiquement faible, s'établissant au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. Sur les quatre premiers mois de la campagne 2018-2019 (d'août à novembre 2018), les exportations en volume de vins tranquilles d'appellation se tassent, en particulier vers les pays tiers (Chine) par rapport à la même période de 2017-2018. Elles poursuivent, en l'amplifiant, le repli enregistré sur la campagne 2017-2018 (*En début de campagne 2018-2019, tassement des exportations et légère baisse des prix des vins d'appellation, Viticulture, n° 2019/335, février 2019*). Orientés à la baisse depuis le début de l'année 2018, les prix des vins d'appellation hors Champagne diminuent sur un an. En janvier et février 2019, le repli est même plus marqué. Quant aux prix des vins sans appellation, ils restent supérieurs à ceux de 2017-2018 sur les premiers mois de la campagne, mais l'écart se réduit.

Après une année 2018 quasiment stable ou en légère hausse, les abattages d'animaux de boucherie s'accroissent sur un an sur les deux premiers mois de 2019, sauf ceux de bovins (*Infos rapides Bovins/ovins/porcins, mars 2019*). Les cours des gros bovins ainsi que ceux des porcins s'établissent au-dessus de 2018 tandis que les prix des ovins reculent.

Après une stabilité en janvier 2019 par rapport au même mois de 2018, les abattages de vaches repassent en février en dessous des niveaux de l'année précédente. L'évolution est à l'image du retournement enregistré à partir d'août pour les vaches allaitantes et de novembre 2018 pour les vaches laitières. La sécheresse de l'été 2018, en limitant la pousse de l'herbe et la productivité des vaches laitières, a incité les éleveurs à réduire leur cheptel à l'automne, accroissant les disponibilités sur un marché déjà saturé par la viande issue des abattages de vaches allaitantes. Les prix avaient alors été tirés à la baisse. Depuis le début d'année 2019, le marché s'améliore pour les vaches, surtout allaitantes, dont le cours repasse au-dessus de 2018, tout en demeurant en deçà de la moyenne 2014-2018 en janvier et février. En revanche les cours des jeunes bovins sont en retrait par rapport à 2018. Les exportations de broutards sont en hausse en janvier 2019. En 2018, les volumes exportés avaient stagné après une année 2017 record.

Après avoir terminé l'année en baisse sur un an, les abattages de porcins reprennent début 2019. En janvier et février, ils dépassent ceux de 2018, à la même période. Le marché du porc pâtit de disponibilités européennes et mondiales importantes et d'une demande atone dans un contexte géopolitique incertain (tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis, et peste porcine africaine en Chine et dans certains pays européens). Les exportations françaises de viande porcine se redressent toutefois dès janvier, sous l'effet de la demande chinoise. La baisse de l'offre locale dans ce pays, amplifiée par la peste porcine, pourrait permettre à la France de renforcer ses parts de marché en Asie sous réserve que la maladie ne pénètre pas sur son territoire. Bien qu'en légère hausse sur un an, les prix à la production du porc français restent peu élevés. Des augmentations se font toutefois sentir sur le marché de Plérin en mars (+ 12 cts d'€/kg en quatre semaines), alors que c'est déjà le cas depuis février dans les autres pays européens.

La hausse saisonnière des abattages, plus marquée qu'en 2018, ainsi qu'un recours plus important aux importations pèsent sur les cours des agneaux qui s'établissent en deçà du niveau moyen et de 2018. Face à des perspectives de modification des flux d'échanges (incertitudes sur le Brexit, négociations commerciales entre l'UE d'un côté et la Nouvelle-Zélande et l'Australie de l'autre), la filière est dans une période d'attente.

À la fin de 2018, après deux années en baisse, dont une année 2017 marquée par une chute des naissances à l'automne, les effectifs de bovins présents dans les

exploitations françaises se stabilisent, la forte hausse des animaux de moins de huit mois compensant le repli des autres bovins. Les cheptels de porcins et de caprins se renforcent pour la seconde année d'affilée. En revanche, les effectifs d'ovins restent nettement en recul par rapport à 2011 (*Infos rapides cheptel Bovins/ovins/porcins/caprins, mars 2019*). Dans l'ensemble de l'UE, à l'instar de la France, les effectifs progressent pour les caprins. En revanche, ils se contractent pour les autres catégories. En 2019, les productions françaises seraient à l'image de 2018 : en hausse pour les porcins et les caprins et en diminution pour les bovins et ovins.

Ces productions s'inscrivent dans un contexte où, pour la quatrième année consécutive, les achats en volume de viande par les ménages pour leur consommation à domicile sont moroses pour la plupart des morceaux. Les achats d'élaborés (saucisses à cuire, brochettes), en augmentation en 2017, repartent à la baisse. Seuls les volumes de poulet (découpes et signe de qualité, hors label rouge) et de canard progressent légèrement. Sur la même période, la consommation apparente de viande (y compris restauration hors foyer), calculée par bilan, progresse (+ 1,6 % sur un an). La consommation calculée de volaille reste dynamique, tirée principalement par les poulets, tandis que celle de viande de boucherie repart en légère hausse (+ 0,8 %) (*En 2018, repli de la consommation de viande à domicile mais hausse de la consommation globale de viande calculée par bilan, Consommation, n° 2019/337, mars 2019*).

En reprise en 2018, en lien essentiellement avec le redressement de la filière palmipède, les abattages de volaille de chair fléchissent sur les deux premiers mois de 2019 par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. Ils dépassent toutefois les niveaux moyens 2014-2018 en février. Seuls les tonnages de canards continuent de croître sur un an. La baisse des abattages de poulets est continue depuis l'été 2018 par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Tandis que la filière « poulet de chair » cherche à consolider sa place sur le marché intérieur français, le déficit extérieur continue de se détériorer, atteignant un niveau record en février. La perte de débouchés vers le Moyen-Orient n'est que partiellement compensée par l'essor des ventes vers l'UE. Les prix des œufs de consommation sont inférieurs aux niveaux exceptionnellement élevés de 2018. Pour autant, ils sont supérieurs aux cours moyens sous l'effet d'une offre qui reste limitée. Une légère hausse de la production est toutefois prévue en mai (*Infos rapides Aviculture, avril 2019*).

En repli sur un an depuis la fin de l'été 2018, mais stable sur l'ensemble de l'année 2018 pour la seconde année consécutive, la collecte française de lait de vache est de nouveau en baisse en janvier 2019. Les conséquences de la sécheresse estivale et la baisse des effectifs de vaches laitières continuent de peser sur la production. Alors que la collecte ralentit depuis la fin de l'été 2018 en Nouvelle-Zélande, elle se stabilise en Europe par rapport à

2017. Avec une offre limitée mais une demande mondiale en produits laitiers plutôt dynamique, les prix du beurre se maintiennent à des niveaux élevés, soutenant les cours du lait tandis que ceux de la poudre de lait écrémé reprennent de la vigueur depuis la fin 2018 sur des marchés moins déséquilibrés (*Infos rapides Lait, mars 2019*).

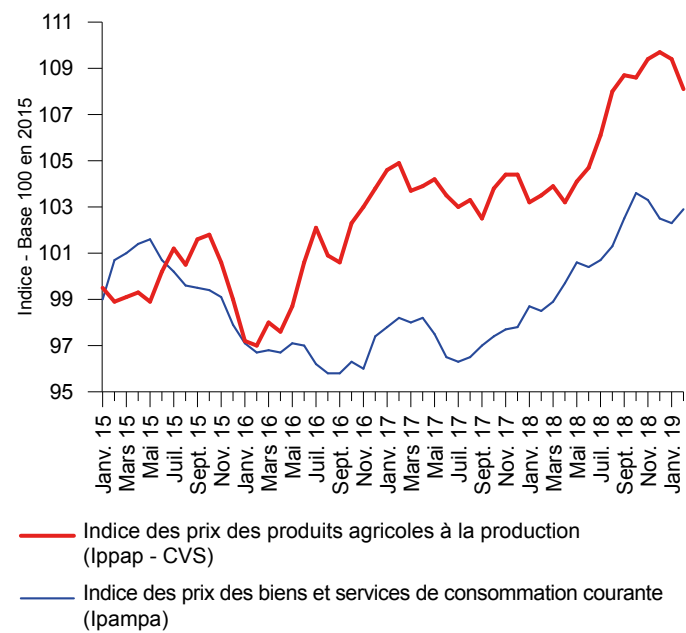
En janvier et février 2019, les cours de l'ensemble des produits agricoles à la production marquent le pas. Les prix restent toutefois élevés et dépassent ceux de l'année précédente ainsi que la moyenne des prix des cinq dernières années. En décembre 2018, ils ont même atteint leur plus haut niveau depuis le pic du début de 2013 (*Infos rapides Prix agricoles et alimentaires, mars 2019*).

Parallèlement, en rupture avec la baisse amorcée fin 2018 et prolongée jusqu'en janvier 2019, le prix d'achat des intrants repart à la hausse en février 2019 et reste supérieur à celui d'un an auparavant. L'accroissement du coût de l'énergie et des lubrifiants, des engrais et des aliments pour animaux continue de peser sur les coûts. Après une année 2018 quasiment stable par rapport à 2017, la production d'aliments composés augmente sur les deux premiers mois de l'année 2019 sur un an, sous l'effet du dynamisme des fabrications pour bovins et ovins-caprins. En revanche la production d'aliments à destination des élevages porcins est étale tandis que celle pour volailles se replie légèrement. Quant aux livraisons d'engrais, elles reculent sur un an depuis le début de la campagne, à l'exception des potasses. Les prix internationaux à la baisse génèrent un certain attentisme de la part des acheteurs (*Infos rapides Coûts de production, avril 2019*).

Après un 1^{er} trimestre quasiment stable, puis un 2^e trimestre en légère hausse, la production en volume des industries agroalimentaires se replie au 3^e trimestre 2018. Sur un an, l'activité des trois premiers mois trimestres de 2018 marque également le pas. Les fabrications de produits alimentaires restent déprimées, tandis que celles des boissons se maintiennent au-dessus de leur niveau de 2017. Comme au trimestre précédent et pour la deuxième fois depuis 2014, les dépenses alimentaires des ménages se contractent en volume comparées au 3^e trimestre 2017. L'excédent de la balance commerciale diminue en valeur sur un an. D'un côté, l'excédent des boissons s'accroît mais,

de l'autre, le déficit des produits alimentaires se creuse (*Au 3^e trimestre 2018, nouveau recul de la production en volume des IAA, IAA, n°2019/336, février 2019*). L'excédent des échanges de produits transformés se contracte également au 4^e trimestre 2018, contribuant à sa diminution sur l'ensemble de l'année 2018. En 2018, seul le solde des produits agricoles bruts augmente, renouant avec l'excédent, après une année 2017 déficitaire. Les exportations de céréales reprennent de la vigueur tandis que les importations, principalement de colza et de céréales, reculent (*En 2018, l'excédent agroalimentaire se redresse, tiré par les exportations de céréales, Commerce extérieur agroalimentaire, n° 2019/338, avril 2019*). En janvier 2019, l'excédent dépasse légèrement le niveau moyen des cinq dernières années grâce aux exportations de pommes de terre et de céréales. L'excédent s'accroît sur un an, aussi bien avec l'UE qu'avec les pays tiers (*Infos rapides Commerce extérieur agroalimentaire, mars 2019*).

En début d'année 2019, légère détente des cours des produits agricoles à la production et reprise du prix d'achat des intrants



Source : Insee, Agreste



En début de campagne 2018-2019, tassement des exportations et légère baisse des prix des vins d'appellation

En 2018, la récolte viticole française, estimée en janvier 2019 à 49,5 millions d'hectolitres, est en forte hausse par rapport à 2017 et sera supérieure à la moyenne 2013-2017. La faiblesse des stocks de report au 1^{er} août limitera cependant la hausse des disponibilités en vins AOP de la campagne 2018-2019. Sur les premiers mois de la campagne, les exportations en volume de vins d'appellation d'origine protégée (AOP), hors Champagne, se tassent, notamment vers la Chine, comparativement à la même période de la campagne 2017-2018. Les prix des vins d'appellation hors Champagne s'orientent à la baisse, tout en restant élevés.

En 2018-2019, hausse des disponibilités des vins AOP

Selon les résultats provisoires des douanes au 23 janvier 2019, la récolte viticole française s'élèverait à 49,5 millions d'hectolitres (hl) en 2018 (tableau 1). La production s'accroîtrait de 34 % sur un an et de 11 % comparée à la moyenne des récoltes sur la période 2013-2017. Après une campagne 2017 marquée par le gel, la récolte 2018 a atteint dans de nombreux bassins le potentiel attendu. Les réserves hydriques excédentaires des sols en début d'été ont permis au vignoble de résister à un été caniculaire et sec. Les vendanges se sont déroulées dans d'excellentes conditions climatiques, permettant d'atteindre souvent des rendements élevés. La hausse de la production a cependant été plus limitée en zone méditerranéenne, touchée par le mildiou en fin de printemps.

En Europe, la production se redresse fortement, en hausse de 19 % sur un an selon l'estimation d'octobre 2018 de l'Organisation Internationale de

la Vigne et du vin (OIV). En Italie, la récolte (hors jus et moûts) gagnerait 14 % par rapport à 2017, s'établissant à 48,5 millions d'hl. En Espagne, troisième producteur au monde après la France, la récolte augmenterait de 26 % sur un an, atteignant 40,9 millions d'hl. Ailleurs, les principaux producteurs mondiaux enregistrent également une hausse de leur production (États-Unis, Argentine et Chili). Au total, la production mondiale de vins prévue en 2018 s'établirait à un niveau élevé : 282 millions d'hl, hors jus et moûts, soit une hausse de 12 % par rapport à 2017,

figurant parmi les trois productions les plus élevées des 20 dernières années.

Les stocks français de vins à la propriété en début de campagne 2018-2019 reculeraient nettement (- 16 % sur un an, soit 26,4 millions d'hectolitres), selon les données provisoires de la Direction générale des douanes (DGDDI). Il s'agirait des stocks les plus bas depuis dix ans. Les stocks baisseraient pour tous les segments de vins : - 43 % pour les vins sans IG, - 29 % pour les vins IGP et - 11 % pour les vins AOP.

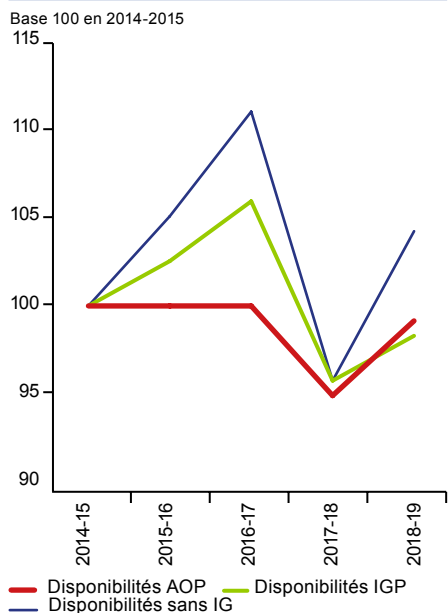
Tableau 1
En 2018, récolte viticole en forte augmentation

Catégorie de vins	2018	2017	Moyenne 2013-2017	2018/2017 (%)	2018 / Moyenne 2013-2017 (%)
Vins AOP	22 416	17 621	20 240	27	11
Vins pour eaux-de-vie	9 841	6 807	8 061	45	22
Vins IGP	12 642	10 259	12 321	23	3
Autres vins (dont vins sans IG)	4 573	2 138	3 277	114	40
Total vins*	49 473	36 825	43 899	34	13

* Ces estimations portent sur les récoltes annuelles totales et non sur les parties commercialisables. La récolte 2018 est revue à la hausse depuis la dernière prévision du SSP, au 1^{er} novembre 2018 (encadré sources). Sources : DGDDI (Douanes) données provisoires, Agreste-DGDDI pour les années antérieures

Au total, les disponibilités en vins en début de campagne 2018-2019 (production 2018 + stocks à la production au 1^{er} août 2018), estimées à 64 millions d'hl, progresseraient de 5 % par rapport à la campagne précédente, tous vins confondus, en raison du niveau élevé de la récolte 2018 (graphique 1). Cette hausse globale masque cependant des disparités selon les catégories de vins. En augmentation de 6 % sur un an, les disponibilités en AOP retrouveraient un niveau proche de celui atteint lors de la campagne 2016-2017. Les disponibilités s'accroîtraient de 10 % sur un an pour les vins sans IG et plus légèrement pour les vins IGP (+ 4 %), ce qui maintiendrait ces derniers à un niveau relativement bas.

Graphique 1
En début de campagne 2018-2019, hausse des disponibilités



Source : Agreste, bilan DGDDI, période 2013 - 2017

Ventes de vins en vrac : baisse marquée des sans IG et hausse pour les IGP sur les cinq premiers mois de la campagne 2018-2019

En cumul sur les cinq premiers mois de la campagne 2018-2019 (août - décembre 2018), les transactions de vins en vrac sans IG diminuent en volume sur un an, d'après les données collectées par FranceAgriMer. En revanche, celles de vins en IGP augmentent sur un an (+ 9 %). La hausse est moindre pour les vins blancs IGP (+ 4 %) que pour les vins rouges et rosés IGP (+ 10 %). Dans la mesure

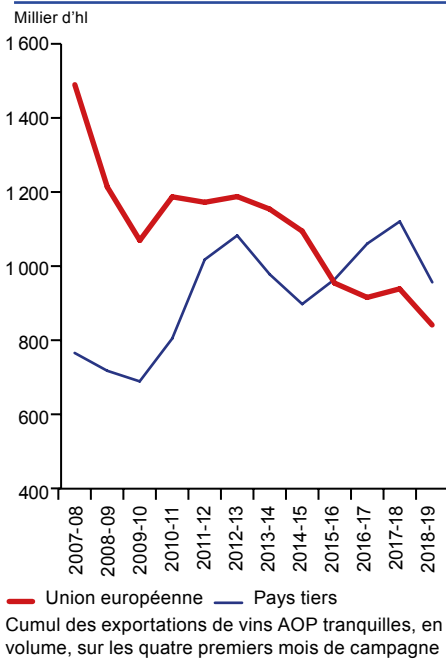
où elles ne portent que sur les cinq premiers mois de la campagne 2018-2019, soit 40 % du volume total, ces évolutions des ventes sur un an sont toutefois à relativiser.

Tassement des exportations de vins français en début de campagne 2018-2019

Sur les quatre premiers mois de la campagne 2018-2019 (août - novembre 2018), les exportations de vins français, hors spiritueux, reculent nettement en volume (- 11 %) mais très peu en valeur par rapport à la même période de la campagne précédente (- 1 %). La faiblesse des stocks de vins en début de campagne, la forte augmentation des prix des exportations de vins français, ainsi qu'un certain attentisme de la part des acheteurs à la suite d'une production mondiale annoncée élevée, figurent parmi les éléments expliquant le repli des volumes exportés en début de campagne.

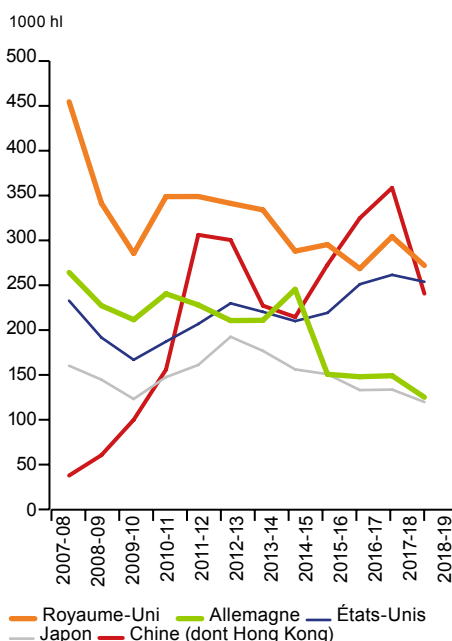
Les volumes exportés se contractent particulièrement à destination des pays tiers (- 17 %), après la progression ininterrompue de ces dernières années (graphique 2). Les volumes chutent notamment vers la Chine (- 42 % en volume et - 13 % en valeur sur un an). Toutes les catégories de vins sont concernées par la baisse des ventes aux pays tiers. Majoritaires dans le total des vins exportés, les volumes de vins tranquilles d'appellation enregistrent un repli de 15 %. Ils chutent de 33 % vers la Chine, et jusqu'à 39 % pour les Bordeaux rouges, la concurrence internationale étant vive sur ce marché (graphique 3). La Chine repasse au deuxième rang des pays importateurs de vins français, derrière la Grande Bretagne. En direction du Japon ou du Canada, les exportations françaises de vins AOP fléchissent également mais moins fortement (respectivement - 10 % et - 7 %). Vers les États-Unis, la baisse plus modérée des volumes d'AOP (- 3 %) s'accompagne d'une hausse de 4 % de leur valeur. Cependant, vers ce pays, les volumes exportés des AOP de Provence sont en forte croissance, grâce au succès des rosés. Concernant les vins sans appellation, la Chine absorbe une grande partie des exportations françaises en volume de vins sans IG et sans mention de cépage. Sur les

Graphique 2
Les exportations de vins AOP en net repli vers l'Union européenne et les pays tiers



Source : DGDDI

Graphique 3
Chute des exportations de vins AOP à destination de la Chine



Cumul des exportations de vins AOP tranquilles, en volume, sur les quatre premiers mois de campagne

Source : DGDDI

quatre premiers mois de la campagne 2018-2019, ces quantités sont divisées par trois.

Vers l'Union européenne, les exportations françaises en volume se contractent également (- 6 %). Les replis les plus importants concernent

l'Allemagne et le Royaume-Uni, notamment au travers des ventes de vins français tranquilles d'appellation (respectivement - 16 % et - 11 %).

S'agissant du Champagne, les exportations françaises fléchissent légèrement (- 2 % en volume). Cette baisse touche aussi bien l'UE (-2 %), que les pays tiers (- 1 %). Ces résultats masquent toutefois des évolutions contrastées : affectés par la dévaluation de la livre sterling, les volumes exportés baissent vers le Royaume-Uni (- 5 %) mais augmentent en direction du Japon et des États-Unis (respectivement + 3 % et + 2 %).

Sur les quatre premiers mois de la campagne 2018-2019, les exportations de Cognac diminuent légèrement en volume (- 4 % sur un an) après une hausse assez nette en 2017-2018 (+ 11 % sur les mêmes mois). Elles se maintiennent cependant à un niveau supérieur à la moyenne des cinq dernières campagnes (+ 10 %). Les quantités à destination de l'UE reculent plus fortement (- 14 % sur un an) que celles vers les pays tiers (- 2 %). En ce début de campagne, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Chine sont les principales destinations touchées.

Sur la campagne 2017-2018 (août 2017 - juillet 2018), les volumes exportés de vins, hors spiritueux, ont progressé sur un an (+ 2 %) pour la deuxième campagne consécutive, après une baisse régulière de 2012 à 2015. En valeur, la croissance a été encore plus forte, atteignant + 6 %, en lien avec des stocks bas. Cette tendance recouvre cependant des évolutions contrastées selon les différentes catégories de vins. Les volumes exportés des AOP tranquilles ont reculé (- 1 % sur un an), notamment vers l'UE (- 3 %) tandis que ceux des vins IGP ou du Champagne se sont accrus (respectivement + 5 % et + 2 %).

Les prix des principaux vins d'appellation s'orientent à la baisse tout en se maintenant à un niveau élevé

Sur les cinq premiers mois de la campagne 2018-2019, les prix des vins d'appellation, hors Champagne (mesurés par l'indice des prix agricoles à la production) sont en moyenne légèrement inférieurs

à ceux de la même période de la campagne précédente (- 2 %). Ils se maintiennent toutefois à un niveau élevé par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes (+ 10 %). Pour autant, la hausse est moindre que celles observées lors des campagnes précédentes, où les prix avaient atteint des niveaux record. De plus, l'augmentation moyenne masque des disparités importantes entre appellations. Les cours sont en baisse sensible pour les vins de Bourgogne (- 14 %) - avec un repli qui avait commencé lors de la précédente campagne - et en baisse plus modérée pour les Bordeaux (- 2 %) et les Côtes-du-Rhône (- 1 %). À l'inverse, les prix grimpent pour les vins de Provence (+ 31 %) tirés par le succès des rosés à l'international et les vins du Languedoc (+ 16 %).

Depuis le début de 2018, et quasiment d'un mois sur l'autre, à l'exception de la Provence ou du Languedoc, les prix semblent s'orienter à la baisse pour les principales appellations (graphique 4). Ce repli est en lien avec la contraction des commandes, tant à l'exportation que sur le marché national où les ventes en grande distribution pendant les foires au vin ont chuté sur un an.

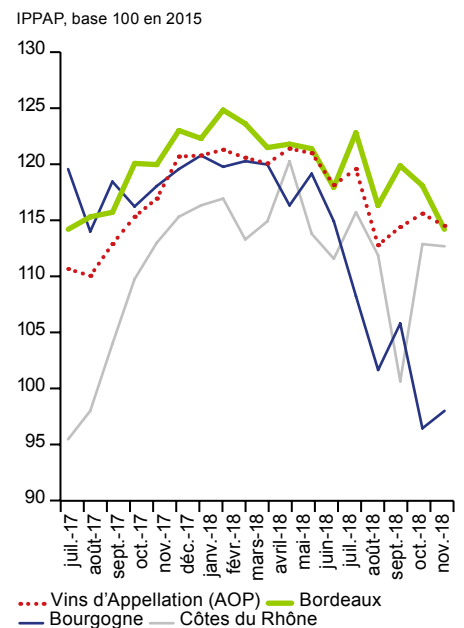
Lors de la campagne 2017-2018, les prix des vins d'appellation (hors Champagne) ont dépassé de 8 % ceux de la campagne 2016-2017, en raison de disponibilités limitées (- 6 %). Les prix des Côtes-du-rhône ainsi que ceux du Bordelais ont gagné 14 %. Les appellations du pays Nantais ainsi que du Languedoc se sont également appréciées (respectivement + 21 % et + 7 % sur un an). En revanche, les cours des vins de Bourgogne ont perdu 2 %. Quant aux prix du Champagne, ils sont restés stables.

Augmentation des prix des vins sans appellation

Sur les cinq premiers mois de la campagne 2018-2019, les prix des vins français sans appellation s'accroissent par rapport à la même période de la campagne précédente (+ 11 % et + 5 %), toutes couleurs confondues, en particulier ceux des vins sans IG.

Sur les onze premiers mois de 2018, les prix des vins espagnols sans IG importés par la France augmentent de

Graphique 4
Depuis le début de l'année 2018, les prix des vins d'appellation s'orientent à la baisse, notamment pour les Bourgogne



Source : Insee - Indice des prix agricoles à la production (Ippap)

42 % par rapport à la même période de 2017, atteignant 57 euros/hl. Dans le même temps, les volumes importés fléchissent de 14 %. Avec la hausse prévue de la récolte espagnole en 2018, la deuxième plus grosse production depuis 2013, les prix des vins sans IG espagnols pourraient diminuer en 2019. Depuis août 2018, ils ont déjà perdu 20 % de leur valeur.

Sources et définitions

Sources

- Les prix et volumes de ventes en vrac des vins sans IG (vins sans indication géographique) et IGP (vins à indication géographique protégée), correspondent au stade de la première commercialisation et sont issus des contrats de vins en vrac suivis par FranceAgriMer www.franceagrimer.fr/.
- Les prix des vins d'appellation sont mesurés par l'indice des prix agricoles à la production. Ces indices de prix sont élaborés par l'Insee à partir des ventes en vrac de vins AOP.
- Les données de consommation taxée sont fournies par le bureau F3 des Douanes : www.douane.gouv.fr/
- Les données du commerce extérieur français des vins sont fournies par la Direction générale des douanes et droits Indirects (DGDDI).
- Vin tranquille : tout vin qui n'est pas effervescent.
- Stocks français de vins à la propriété : stocks de produits viti-vinicoles présents dans les chais des producteurs au 1^{er} août 2018.
- La production viticole mentionnée dans cette publication comprend l'ensemble de la récolte. Elle inclut les différentes catégories de vins (AOP, IGP, sans IG, vins pour eaux-de-vie) commercialisables de l'année, les dépassements de plafond destinés à la distillation, les lies et produits dérivés de la récolte. Il s'agit des données provisoires au 23 janvier 2019 produites par les douanes à partir des déclarations de récoltes des viticulteurs. La récolte 2018 est revue à la hausse depuis la dernière prévision du SSP au 1^{er} novembre 2018, en raison notamment d'un impact du mildiou sur les rendements beaucoup plus faible que prévu. Cette augmentation de près de 3 millions d'hl concerne essentiellement les vins pour eau-de-vie AOP (+ 1,4 millions d'hl) et les autres vins (+ 1,5 million d'hl issus principalement des dépassements de plafond).
- Les disponibilités regroupent les stocks de vins à la propriété au 1^{er} août 2018 et la production de vins de 2018.

Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Viticulture » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Viticulture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Sur la première partie de campagne 2017-2018, le recul des disponibilités et le dynamisme des exportations tirent les prix des vins d'appellation à la hausse », Synthèses n° 2018/319, mars 2018



Au 3^e trimestre 2018, nouveau recul de la production en volume des IAA

Au 3^e trimestre 2018, après un 2^e trimestre en légère hausse, la production des IAA en volume diminue par rapport au trimestre précédent (- 1,8 %). Elle recule également par rapport au 3^e trimestre 2017 sous l'effet de la baisse des fabrications de produits alimentaires. Les fabrications de boissons sont, en revanche, en hausse. La consommation alimentaire des ménages se contracte en volume sur un an pour le deuxième trimestre consécutif. L'excédent de la balance commerciale des IAA diminue en valeur sur un an. L'excédent des boissons augmente légèrement tandis que le déficit des produits alimentaires se creuse. Les prix et le chiffre d'affaires s'accroissent légèrement, comparés au 3^e trimestre 2017.

Définition du périmètre des industries agroalimentaires (IAA) retenu dans l'analyse

Le champ des industries agroalimentaires (IAA) regroupe les industries alimentaires et les fabrications de boissons (divisions 10 et 11 de la nomenclature d'activité productive NAF rév. 2, 2008 de l'Insee). Sauf précision contraire, il ne comprend pas la fabrication de produits à base de tabac (division 12). Par ailleurs, les données présentées incluent l'artisanat commercial (activités de charcuterie, boulangerie, pâtisserie et cuisson de produits de la boulangerie), mais excluent le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons. Sauf indication contraire, les évolutions sont calculées à partir de données brutes en glissement annuel, c'est-à-dire en référence au même trimestre de l'année précédente (« sur un an »). Les évolutions par rapport au trimestre précédent sont, quant à elles, et à l'exception des indices de prix, calculées à partir de données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

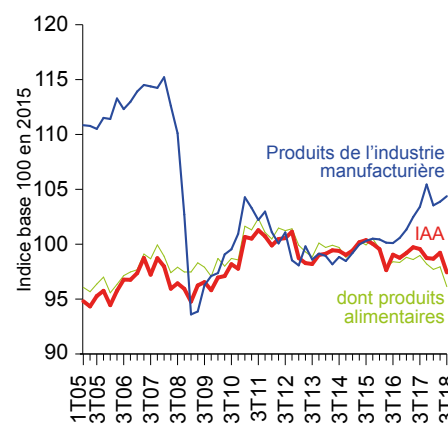
Au 3^e trimestre 2018, la production en volume des IAA diminue et demeure en repli sur un an

Après un 1^{er} trimestre quasiment stable et un 2^e trimestre en légère hausse, la production française des industries agroalimentaires se replie en volume au 3^e trimestre 2018 par rapport au trimestre précédent (- 1,8 % en CVS-CJO) (graphique 1 et tableaux 1 à 3). Cette dégradation résulte à la fois de la baisse des fabrications de boissons (- 1,6 %) et de celle des produits des industries alimentaires (- 1,8 %).

Sur un an, la production globale des IAA diminue également (- 1,5 %), malgré un nombre de jours ouvrables supérieur à celui du 3^e trimestre 2017. S'inscrivant dans le prolongement du repli enregistré depuis le 2^e trimestre 2016, ce nouveau recul s'explique par le manque de dynamisme des fabrications de produits

alimentaires (- 2,1 %), et bien que les fabrications de boissons soient en hausse (+ 1,9 %). En cumul sur les trois premiers trimestres, l'activité se contracte de 1,2 % sur un an.

Graphique 1
Au 3^e trimestre 2018, recul de la production en volume des IAA



Sources : Insee, Agreste - Indice de la production industrielle (Ipi) CVS-CJO

Au 3^e trimestre 2018, la production de produits alimentaires se replie

Au 3^e trimestre 2018, la production de produits alimentaires diminue par rapport au trimestre précédent (- 1,8 %) et sur un an (- 2,1 %). Elle atteint un de ses plus bas niveaux pour la période depuis 2006. Toutes les filières sont touchées, à l'exception des préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche, des huiles et graisses végétales et animales et des produits à base de fruits et légumes (fiches sectorielles détaillées).

Au 3^e trimestre 2018, la production de viande et produits à base de viande, qui représente près d'un quart de la production des industries alimentaires, fléchit par rapport au trimestre précédent et sur un an, après deux trimestres de hausse. Tous les segments de fabrication sont concernés (viande de boucherie et produits d'abattage, viande de volailles et produits à base de viande). Ce repli est en lien avec la baisse des abattages de bovins, de porcins et de volailles, dans un contexte de baisse tendancielle de la consommation de viande (fiche sectorielle détaillée Viandes).

Pour le quatrième trimestre consécutif, les fabrications de produits laitiers reculent au 3^e trimestre 2018 et sur un an concomitamment avec la baisse de la collecte laitière. La production pâtit du recul de la production de laits conditionnés et de laits secs, dans un contexte de stocks européens de lait en poudre en baisse, mais toujours importants (fiche sectorielle Industrie laitière).

La production d'aliments pour animaux se replie sous l'effet de la baisse conjointe des fabrications d'aliments pour animaux de ferme et d'agrément (fiche sectorielle détaillée Aliments pour animaux). Comme au trimestre précédent, les fabrications de produits issus du travail des grains et produits amylicés marquent le pas par rapport au trimestre précédent et sur un an. En effet, la production de produits amylicés comme des fabrications de produits issus du travail des grains est en baisse. Ces dernières atteignent

même le niveau le plus bas pour la période depuis 2009.

À l'exception d'un bref repli en début d'année, la production de produits à base de fruits et légumes s'accroît de nouveau, prolongeant la tendance haussière observée depuis le 3^e trimestre 2016. Sur un an, la production redémarre timidement après deux trimestres de baisse, renouant avec l'augmentation observée tout au long de l'année 2017. Cette année-là, la production de produits à base de fruits et légumes avait été particulièrement dynamique grâce à des conditions climatiques printanières plus propices à la production de légumes qu'en 2016. Les préparations et conserves de légumes augmentent mais celles de fruits diminuent.

Enfin, les fabrications des autres produits alimentaires, qui pèsent pour 21,6 % des produits alimentaires, baissent par rapport au trimestre précédent pour le quatrième trimestre consécutif, atteignant le niveau le plus bas depuis 2005. Sur un an, elles reculent également, prolongeant, tout en l'amplifiant, le repli entamé au 3^e trimestre 2016. La quasi-totalité des produits de ce regroupement au contenu divers est concernée par la baisse (fiche sectorielle Autres produits alimentaires).

Au 3^e trimestre 2018, la production de boissons est en hausse sur un an

Au 3^e trimestre 2018, les fabrications de boissons fléchissent par rapport au trimestre précédent (- 1,6 %), après deux trimestres de hausse (graphique 2). Cette baisse est essentiellement portée par les boissons alcooliques distillées. Sur un an, en revanche, la production de boissons reste dynamique (+ 1,9 %) grâce aux différentes fabrications, à l'exception de celles de Champagne et de mousseux.

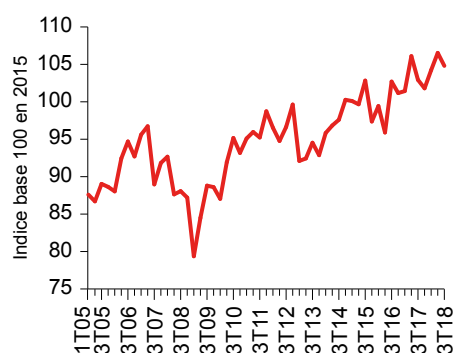
La consommation des ménages fléchit sur un an pour le deuxième trimestre consécutif

Après deux trimestres de baisse, la consommation alimentaire des ménages se redresse très légèrement

en volume au 3^e trimestre 2018 (+ 0,2 %), d'après les résultats des comptes trimestriels de l'Insee (graphique 3). Cette augmentation concerne les denrées alimentaires, boissons et tabac (+ 0,6 %). La demande de produits bruts de l'agriculture et de la pêche (fruits et légumes, poissons frais, etc.) est, elle, en repli (- 2,2 %).

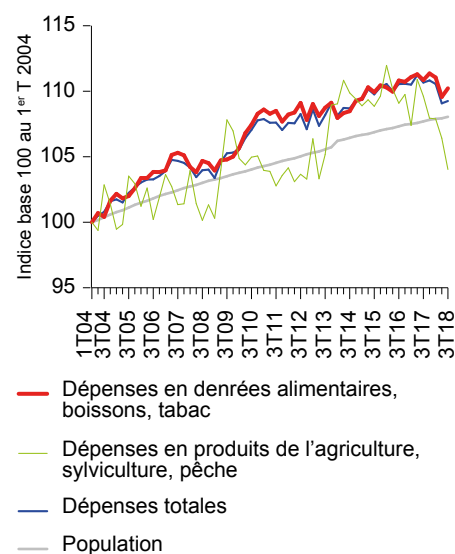
Comme au trimestre précédent et pour la deuxième fois depuis le 1^{er} trimestre 2014, la consommation alimentaire

Graphique 2
Au 3^e trimestre 2018, la production de boissons diminue par rapport au 2^e trimestre



Sources : Insee, Agreste - Indice de la production industrielle (Ipi) CVS-CJO

Graphique 3
Au 3^e trimestre 2018, légère progression en volume des dépenses des ménages en produits agroalimentaires



Source : Insee, traitements SSP : Comptes trimestriels pour la consommation (indice CVS-CJO calculés à partir des dépenses de consommation en million d'euros - Base 2014) - Population (y compris Dom)

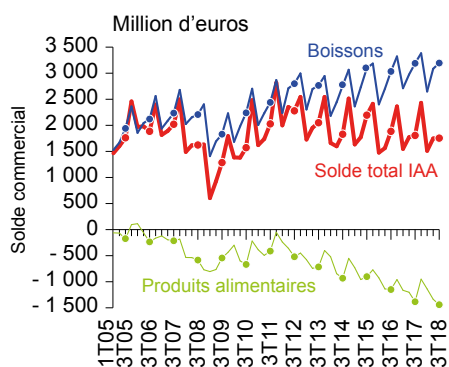
des ménages fléchit néanmoins sur un an (- 1,3 %). Les produits bruts de l'agriculture et de la pêche (- 5,1 %) et, à un moindre degré, les denrées alimentaires, boissons et tabac sont concernés (- 0,6 %).

Selon le Kantar WorldPanel pour FranceAgriMer, les quantités de viande achetées par les ménages pour leur consommation à domicile se contractent de nouveau, à l'image de la tendance baissière amorcée à la mi-2013. La plupart des viandes contribuent à ce repli des achats, mais plus particulièrement celle de porc. De même, les volumes de produits laitiers achetés par les ménages pour leur consommation à domicile poursuivent leur recul sur un an, notamment les laits de consommation liquide ainsi que les fromages de vache.

Au 3^e trimestre 2018, l'excédent commercial des IAA diminue en valeur sur un an comme aux deux premiers trimestres

Pour le troisième trimestre consécutif, l'excédent commercial des IAA diminue en valeur sur un an (graphique 4). L'excédent des boissons s'accroît à peine tandis que le déficit des produits alimentaires se creuse. Tous les soldes alimentaires se dégradent, à l'exception de ceux des préparations et conserves de poisson, des produits de la boulangerie-pâtisserie et des aliments pour animaux.

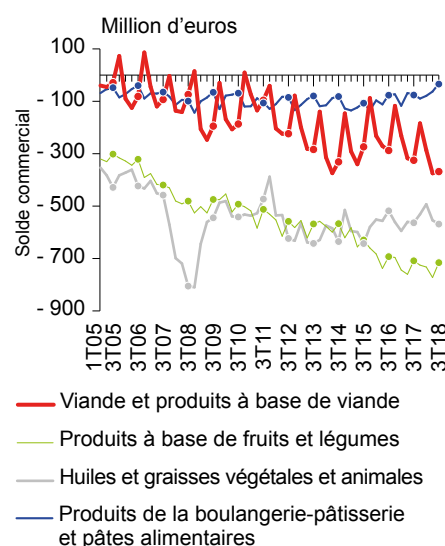
Graphique 4 Au 3^e trimestre 2018, recul de l'excédent commercial des IAA en valeur sur un an



Source : DGDDI (Douanes) - Données brutes

Dans le prolongement de la dégradation quasiment continue amorcée au 3^e trimestre 2016, le déficit des viandes et produits à base de viande s'alourdit sensiblement sur un an en valeur (graphique 5). En effet, les exportations en valeur diminuent de 4,8 % alors que les importations diminuent plus faiblement (- 0,7 %). Le déficit des produits à base de fruits et légumes se creuse également mais de façon moins marquée. La détérioration de ces deux soldes est uniquement liée à un effet prix, l'excédent en quantités s'étant amélioré sous l'effet notamment de la hausse des exportations et de la stabilisation des importations. Le déficit en valeur des huiles et graisses végétales et animales se dégrade légèrement.

Graphique 5 Au 3^e trimestre 2018, le déficit des viandes se creuse sur un an



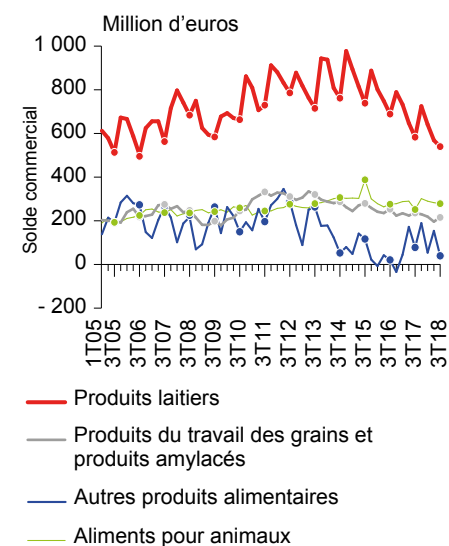
Source : DGDDI (Douanes) - Données brutes

Parmi les rares déficits en baisse, le solde des préparations et conserves à base de poisson et produits de la pêche s'améliore, tant en valeur qu'en quantités, grâce à une diminution des importations. Le déficit des échanges de produits de la boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires se réduit également en valeur sous l'effet d'une meilleure valorisation des exportations, les quantités vendues restant plutôt stables.

S'agissant des excédents, celui des produits laitiers diminue sur un an, dans la continuité de la baisse amorcée au 3^e trimestre 2015 (graphique 6).

Il a essentiellement été pénalisé par les quantités exportées (- 19 % sur un an). Les excédents des échanges de produits issus du travail des grains et produits amylacés et des autres produits alimentaires s'érodent en valeur sous l'effet d'une baisse plus marquée des exportations que des importations. En quantités, l'excédent des produits issus du travail des grains et produits amylacés diminue également. Quant à celui des autres produits alimentaires, il se détériore fortement au 3^e trimestre 2018, après cinq trimestres consécutifs de hausse. Seul l'excédent des échanges d'aliments pour animaux s'améliore très légèrement en valeur.

Graphique 6 Au 3^e trimestre 2018, l'excédent des produits laitiers atteint son plus bas niveau



Source : DGDDI (Douanes) - Données brutes

Comme au trimestre précédent, l'excédent en valeur des boissons atteint un niveau record au 3^e trimestre 2018. Il prolonge la tendance haussière observée sur un an depuis la fin 2016.

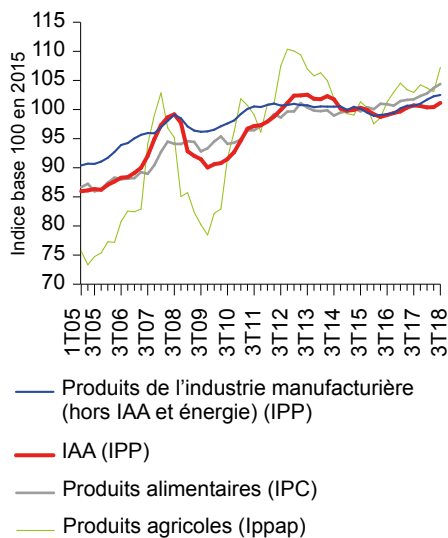
Au 3^e trimestre 2018, les prix à la production des IAA sont en hausse modérée sur un an

Au 3^e trimestre 2018, les prix à la production des IAA sont en légère hausse sur un an (+ 0,7 %) (graphique 7). Les prix des boissons progressent (+ 2,6 %) tandis que ceux des produits alimentaires stagnent (- 0,1 %). La baisse des prix des

viande et produits à base de viande, des préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche ainsi que celle des produits du travail des grains et produits amylicés et

Graphique 7

Au 3^e trimestre 2018, légère hausse sur un an des prix à la production des IAA



Source : Insee - Indice brut des prix à la production pour le marché français, prix de marché (IPP), indice de prix des produits à la production agricoles (Ippap) et indice de prix à la consommation (IPC) - Indice brut

les autres produits alimentaires font plus que contrebalancer les hausses dans les autres branches. Entamée au 3^e trimestre 2010, la hausse régulière des prix des boissons s'accélère depuis le 4^e trimestre 2017.

Au 3^e trimestre 2018, le chiffre d'affaires du secteur des IAA progresse peu sur un an

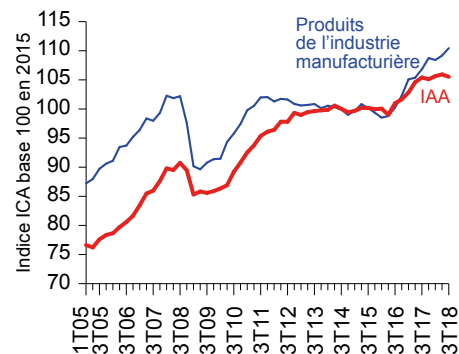
Après deux trimestres de hausse, le chiffre d'affaires des IAA marque légèrement le pas au 3^e trimestre 2018 par rapport au trimestre précédent (- 0,4 %), dans un contexte de repli de la production (graphique 8). Le chiffre d'affaires du secteur des huiles et graisses végétales et animales, de la boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires ainsi que celui des produits à base de poisson sont toutefois mieux orientés.

Sur un an, bridée par une production en baisse, la croissance du chiffre d'affaires des IAA reste atone au 3^e trimestre (+ 0,5 %) alors que la progression était plus vigoureuse au 1^{er} trimestre (+ 2,3 %). La situation est toutefois, là encore, contrastée

selon les secteurs. Le chiffre d'affaires recule dans les secteurs des viande et produits à base de viande, des préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche, des huiles et graisses végétales et animale, des produits laitiers et des autres produits alimentaires.

Graphique 8

Au 3^e trimestre 2018, légère augmentation sur un an du chiffre d'affaires des IAA



Depuis le 1^{er} janvier 2016, cet indice est calculé selon une nouvelle méthodologie et rétropolé pour les données antérieures à cette date.

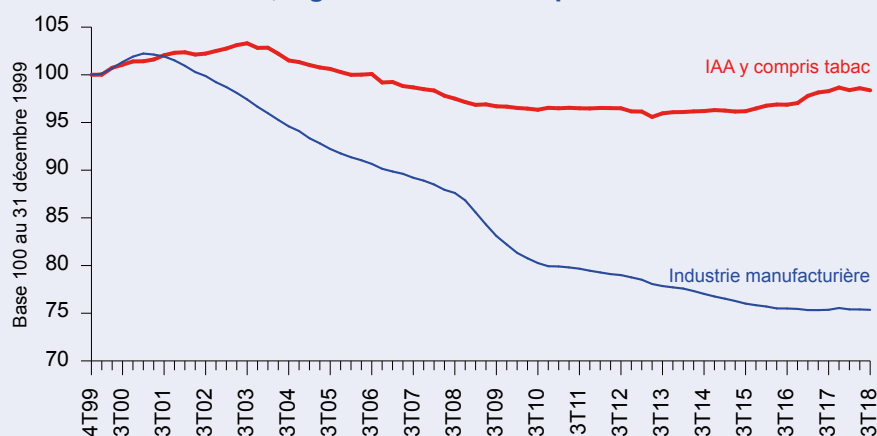
Source : Insee - Indice de chiffre d'affaires (ICA) - Marché intérieur et exports - CVS-CJO.

Au 3^e trimestre 2018, l'emploi dans les IAA recule légèrement

Au 3^e trimestre 2018, l'emploi dans les IAA (produits alimentaires et boissons, tabac, artisanat de la charcuterie et de la boulangerie-pâtisserie) baisse légèrement par rapport au trimestre précédent, tout en progressant à peine sur un an (+ 0,1 %) (graphique 9). Les IAA emploient 574 600 salariés (tous contrats et tous temps de travail confondus), soit 1 300 emplois de moins qu'au trimestre précédent et 500 de plus qu'un an auparavant. Dans l'ensemble de l'industrie manufacturière, l'emploi salarié se contracte une nouvelle fois par rapport au trimestre précédent (- 0,1 %). Au 3^e trimestre 2018, l'industrie manufacturière emploie 2,773 millions de salariés.

Graphique 9

Au 3^e trimestre 2018, légère baisse de l'emploi salarié dans les IAA



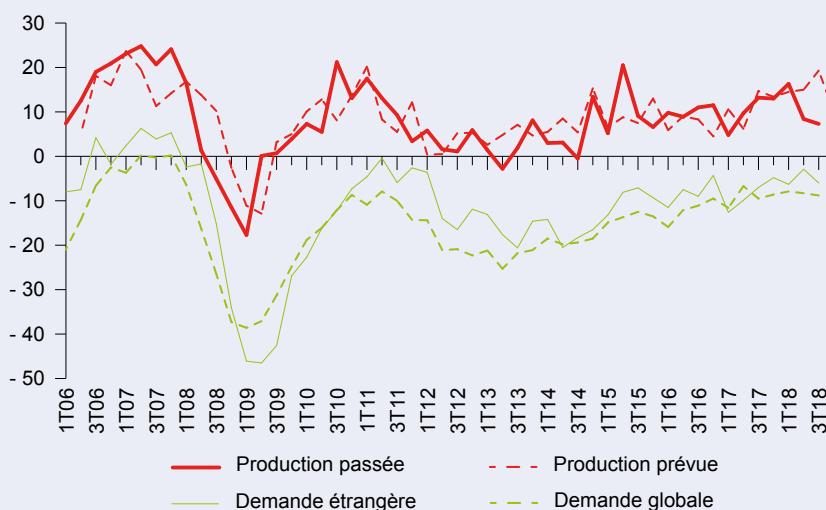
Source : Insee - Emploi salarié en fin de trimestre (y compris artisanat commercial) - Données CVS-CJO

Perspectives de production

Graphique 10

Au 3^e trimestre 2018, l'activité des IAA a augmenté selon les industriels

Selon les chefs d'entreprise interrogés par l'Insee, l'activité des IAA progresse au 3^e trimestre 2018, malgré des carnets de commande toujours considérés comme peu étoffés. Les perspectives personnelles de production pour le 4^e trimestre 2018 restent positives mais sont, en moyenne, moins bonnes que celles exprimées l'année dernière pour le 4^e trimestre 2017 (graphique 10).



Note du graphique : les indicateurs présentés correspondent à un solde d'opinion, différence entre les pourcentages de réponses positives (hausse de la production, de la demande, etc., selon l'indicateur) et négatives (baisse).

Source : Insee - Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie

Tableaux 1 et 2

Au 3^e trimestre 2018, la production en volume des IAA diminue sur un an, pénalisée par le recul des fabrications de produits alimentaires

	Poids dans la production	3T2018/ 2T2018 (%)	3 ^e trimestre 2018/3 ^e trimestre 2017 (%)					Solde extérieur (million d'euros)		
			Production	Production	Prix	Chiffre d'affaires	Expors-tations	Impor-tations	3T2018	3T2017
	%									
Produits des industries alimentaires	85,1	- 1,8	- 2,1	- 0,1	0,1	- 1,1	- 0,3	- 1 440	- 1 383	
Viande et produits à base de viande	24,9	- 3,1	- 0,7	- 1,6	- 2,1	- 4,8	- 0,7	- 368	- 325	
Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	2,9	- 3,7	1,8	- 2,5	- 0,5	- 9,4	- 4,9	- 829	- 860	
Produits à base de fruits et légumes	6,6	0,9	0,3	1,3	2,9	3,7	2,1	- 716	- 709	
Huiles et graisses végétales et animales	5,4	- 2,5	2,3	1,1	5,4	- 5,4	- 1,1	- 569	- 564	
Produits laitiers	20,3	- 0,3	- 2,9	1,5	- 1,4	- 2,8	- 0,3	540	583	
Produits du travail des grains et produits amylacés	6,1	- 1,7	- 3,9	- 1,1	0,5	- 1,6	2,4	215	236	
Produits de la boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires	6,2	- 0,3	- 2,7	1,6	3,4	6,0	- 2,1	- 32	- 74	
Autres produits alimentaires	21,6	- 2,7	- 5,1	- 2,3	- 1,2	- 0,1	1,7	40	78	
Aliments pour animaux	6	- 2,5	- 1,0	1,5	1,3	3,1	- 3,9	278	252	
Boissons*	14,9	- 1,6	1,9	2,6	3,4	2,3	9,5	3 195	3 189	
IAA hors tabac	100	- 1,8	- 1,5	0,7	0,5	0,1	0,7	1 755	1 806	

	Poids dans la production	2T2018/ 1T2018 (%)	2 ^e trimestre 2018/2 ^e trimestre 2017 (%)					Solde extérieur (million d'euros)		
			Production	Production	Prix	Chiffre d'affaires	Expors-tations	Impor-tations	2T2018	2T2017
	%									
Produits des industries alimentaires	85,1	0,2	- 1,3	- 0,1	0,3	- 1,5	0,2	- 1 336	- 1 202	
Viande et produits à base de viande	24,9	0,4	1,4	- 1,4	- 1,1	- 1,7	2,7	- 375	- 318	
Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	2,9	0,5	5,1	- 1,6	- 0,2	7,7	- 3,6	- 774	- 828	
Produits à base de fruits et légumes	6,6	3,5	- 10,9	2,0	0,6	3,2	2,3	- 773	- 760	
Huiles et graisses végétales et animales	5,4	0,3	- 1,2	- 4,9	- 1,9	- 3,3	- 1,8	- 554	- 560	
Produits laitiers	20,3	- 0,4	- 3,4	1,9	1,4	- 2,3	3,8	569	647	
Produits du travail des grains et produits amylacés	6,1	- 1,1	- 1,9	- 1,1	- 3,2	- 6,7	- 3,8	196	224	
Produits de la boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires	6,2	0,7	- 1,8	2,2	3,3	3,8	2,3	- 63	- 69	
Autres produits alimentaires	21,6	- 0,4	- 1,3	- 1,9	- 1,5	- 2,4	- 1,7	154	172	
Aliments pour animaux	6	1,1	1,5	0,1	1,1	- 0,1	2,6	283	290	
Boissons*	14,9	2,2	- 0,6	0,9	1,6	4,6	7,2	3 085	2 974	
IAA hors tabac	100	0,5	- 1,2	0,1	0,0	0,6	0,9	1 748	1 772	

* Non compris les vins pour la production.

En raison notamment de différences de couverture (cf. Sources, définitions et méthodes), les évolutions de la production, du prix et du chiffre d'affaires ne sont pas toujours cohérentes entre elles.

Sources : Insee, DGDDI (Douanes) et Agreste

Tableaux 3 et 4

	Poids dans la production	1T2018/ 4T2017 (%)	1 ^{er} trimestre 2018/1 ^{er} trimestre 2017 (%)					Solde extérieur (million d'euros)		
			Production	Production	Prix	Chiffre d'affaires	Exportations	Importations	1T2018	1T2017
			%	CVS-CJO		Brut		Brut		
Produits des industries alimentaires	85,1	- 0,5	- 1,1	0,7	2,6	2,0	1,4	- 1 130	- 1 159	
Viande et produits à base de viande	24,9	1,6	2,0	0,3	1,6	4,1	7,4	- 281	- 230	
Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	2,9	7,8	6,2	- 1,8	4,5	11,6	- 0,1	- 751	- 776	
Produits à base de fruits et légumes	6,6	- 5,4	- 8,8	2,6	2,6	- 0,3	- 1,0	- 732	- 744	
Huiles et graisses végétales et animales	5,4	- 2,2	- 2,6	- 6,7	- 5,7	6,5	- 9,3	- 493	- 595	
Produits laitiers	20,3	- 2,6	- 2,8	1,8	2,2	0,6	11,4	645	733	
Produits du travail des grains et produits amylacés	6,1	0,6	- 0,8	- 0,5	- 0,5	- 0,8	2,2	219	234	
Produits de la boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires	6,2	- 0,7	- 1,8	3,1	6,3	6,9	- 1,1	- 79	- 117	
Autres produits alimentaires	21,6	- 0,8	- 2,3	- 0,4	2,5	0,5	0,3	51	47	
Aliments pour animaux	6	1,0	0,2	- 1,0	1,7	3,6	6,5	291	288	
Boissons*	14,9	2,4	2,3	0,9	0,0	1,4	14,1	2 650	2 712	
IAA hors tabac	100	- 0,1	- 1,0	0,7	2,3	1,9	2,6	1 520	1 553	

	Poids dans la production	Moyenne 3 premiers trimestres 2018/moyenne 3 premiers trimestres 2017 (%)			Cumul 3 premiers trimestres 2018/cumul 3 premiers trimestres 2017 (%)		Solde extérieur (million d'euros)	
		Production	Prix	Chiffre d'affaires	Exportations	Importations	Cumul 3 premiers trimestres 2018	Cumul 3 premiers trimestres 2017
		%		Brut			Brut	
Produits des industries alimentaires	85,1	- 1,6	0,2	1,0	- 0,2	0,5	- 3 915	- 3 749
Viande et produits à base de viande	24,9	0,9	- 0,9	- 0,5	- 0,8	3,1	- 1 030	- 874
Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	2,9	4,4	- 2,0	1,2	2,9	- 2,9	- 2 354	- 2 465
Produits à base de fruits et légumes	6,6	- 4,8	2,0	2,0	2,3	1,1	- 2 221	- 2 213
Huiles et graisses végétales et animales	5,4	- 0,6	- 3,5	- 0,8	- 0,4	- 4,2	- 1 616	- 1 719
Produits laitiers	20,3	- 2,9	1,7	0,8	- 1,5	4,7	1 750	1 963
Produits du travail des grains et produits amylacés	6,1	- 2,2	- 0,9	- 1,1	- 3,0	0,2	631	694
Produits de la boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires	6,2	- 2,1	2,3	4,3	5,5	- 0,3	- 175	- 260
Autres produits alimentaires	21,6	- 3,5	- 1,5	0,0	- 0,6	0,1	248	295
Aliments pour animaux	6	0,2	0,2	1,4	2,2	1,7	851	829
Boissons*	14,9	1,1	1,5	1,7	2,8	10,0	8 929	8 875
IAA hors tabac	100	- 1,2	0,4	1,1	0,8	1,4	5 014	5 126

* Non compris les vins pour la production.

En raison notamment de différences de couverture (cf. Sources, définitions et méthodes), les évolutions de la production, du prix et du chiffre d'affaires ne sont pas toujours cohérentes entre elles.

Sources : Insee, DGDDI (Douanes) et Agreste

Tableau 5

	Poids dans la production	Année 2017/Année 2016 (%)					Solde extérieur (million d'euros)	
		Production	Prix	Chiffre d'affaires	Exportations	Importations	2017	2016
							Brut	
	%							
Produits des industries alimentaires	85,1	- 0,3	1,4	3,7	6,0	6,9	- 4 682	- 4 156
Viande et produits à base de viande	24,9	- 1,7	1,7	1,7	3,7	5,9	- 1 049	- 902
Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	2,9	- 0,2	6,3	3,2	2,1	8,7	- 3 329	- 3 009
Produits à base de fruits et légumes	6,6	7,1	0,8	2,3	5,4	4,9	- 2 936	- 2 808
Huiles et graisses végétales et animales	5,4	2,2	2,9	0,1	- 5,8	- 0,3	- 2 248	- 2 186
Produits laitiers	20,3	0,8	3,2	6,2	6,2	22,8	2 689	3 029
Produits du travail des grains et produits amylacés	6,1	- 0,7	0,6	0,7	0,9	3,1	925	954
Produits de la boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires	6,2	0,6	1,4	5,4	5,0	3,9	- 349	- 357
Autres produits alimentaires	21,6	- 2,8	- 0,4	4,2	11,9	6,2	484	26
Aliments pour animaux	6	0,2	- 4,2	2,5	4,6	6,0	1 132	1 096
Boissons*	14,9	3,1	0,6	4,3	6,8	6,2	12 257	11 461
IAA hors tabac	100	0,2	1,3	0,8	6,3	6,8	7 575	7 305

* Non compris les vins pour la production.

En raison notamment de différences de couverture (cf. Sources, définitions et méthodes), les évolutions de la production, du prix et du chiffre d'affaires ne sont pas toujours cohérentes entre elles.

Sources : Insee, DGDDI (Douanes) et Agreste

Chiffres clés des industries et du commerce de gros de produits agroalimentaires en 2016

La transformation des produits de l'élevage tient toujours une place importante dans le secteur

D'après les résultats du dispositif Esane permettant l'élaboration des statistiques structurelles d'entreprises, les entreprises agroalimentaires au sens large – industries agroalimentaires, commerce de gros de produits agroalimentaires, artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie-pâtisserie – comptaient un peu plus de 83 800 entreprises (unités légales et « unités profilées ») en 2016 (chiffre stable par rapport à 2015) et employaient près de 726 200 salariés en équivalent temps plein hors intérim (+ 1,2 %). Parmi elles, les industries agroalimentaires (hors artisanat commercial et commerce de gros

de produits agroalimentaires) comptaient 17 250 unités, en baisse de 6,1 % par rapport à 2015, et 383 300 salariés en équivalent temps plein hors intérim (- 0,8 %). La transformation de produits de l'élevage occupe toujours une place importante dans le secteur : 37,2 % du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires et 40,4 % des emplois salariés en équivalent temps plein hors intérim sont apportés par les industries de la viande et du lait (chiffres stables par rapport à 2015). Ces deux activités sont par ailleurs à l'origine de 31,3 % de la valeur ajoutée du secteur (- 2,2 % par rapport à 2015). Les industries des boissons et les « Autres industries

alimentaires » (sucre, chocolaterie, café, aliments diététiques, plats préparés, etc.), très exportatrices, demeurent quant à elles les deux autres pôles de structuration majeurs des activités.

Au niveau européen (UE à 28), la France regroupe 15 % des unités légales, 16 % du chiffre d'affaires et 13 % de l'emploi des entreprises agroalimentaires au sens large. Elle est au deuxième rang européen en nombre d'entreprises, derrière l'Italie, et en nombre de salariés et en chiffre d'affaires, derrière l'Allemagne. Elle occupe également la première place en termes de chiffre d'affaires réalisé par l'industrie des boissons.

Chiffres clés des industries et du commerce de gros de produits agroalimentaires en 2016

Secteurs d'activités (NAF rév. 2)	Nombre d'unités légales et profilées ¹	Effectif salariés en équivalent temps plein	Effectif salariés au 31 décembre	Chiffre d'affaires H.T.		Valeur ajoutée ² (million d'euros)
				Total (million d'euros)	dont à l'exportation (%)	
Ensemble des entreprises agroalimentaires	83 832	726 165	nd	386 944	18,4	55 954
Industries agroalimentaires	17 253	383 297	nd	166 766	22,7	34 248
Industries alimentaires	13 307	339 513	nd	137 319	20,6	26 475
Transf. & conserv. viande & prép. viande	2 585	98 933	nd	32 953	10,6	5 789
Transf. & conserv. poisson, crust., etc.	495	12 665	nd	4 172	8,7	687
Transf. et conserv. de fruits et légumes	1 388	23 183	nd	7 872	21,9	1 678
Fab. huile et graisse végétale & animale	244	3 535	nd	6 569	36,5	325
Fabrication de produits laitiers	1 222	55 980	nd	29 164	24,3	4 926
Travail des grains ; fab. prod. amylacés	471	13 094	nd	7 138	44,0	1 519
Fab. prod. boulangerie-pâtis. & pâtes	1 917	44 140	nd	11 990	15,8	3 532
Fabrication autres produits alimentaires	4 511	71 443	nd	25 200	24,5	6 290
Fabrication d'aliments pour animaux	474	16 540	nd	12 261	16,9	1 729
Fabrication de boissons	3 946	43 784	nd	29 447	32,2	7 773
Commerce de gros de prod. agroalimentaires	24 076	192 140	nd	207 213	16,1	15 916
Com. gros prod. agric. brut & anim. viv.	4 979	39 275	nd	61 922	18,4	3 296
Com. gros prod. alim. & boissons	19 096	152 865	nd	145 291	15,0	12 620
Artisanat commercial	42 503	150 728	nd	12 965	0,6	5 790
Charcuterie	3 805	10 608	nd	1 217	0,5	350
Cuisson de produits de boulangerie	2 746	6 784	nd	568	0,4	140
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	31 593	120 488	nd	10 070	0,4	4 817
Pâtisserie	4 358	12 848	nd	1 109	2,4	483

1. Ces unités sont constituées des unités légales (sociétés, entreprises individuelles, parties d'administrations publiques et certaines associations) mais aussi des unités « profilées » regroupant des unités légales en forte interaction au sein de grands groupes de plus de 10 000 salariés.

2. Y compris autres produits et autres charges.

nd : non disponible en 2016 du fait du passage de la Déclaration annuelle de données sociales à la Déclaration sociale nominative.

Champ : industrie et commerce de gros agroalimentaires, tabac exclu, Dom inclus.

Sources : Insee - Esane 2016, traitements SSP

Sources, définitions et méthodes

- Les données conjoncturelles des industries agroalimentaires (IAA) sont présentées selon la nomenclature d'activité productive Naf rév. 2 entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2008. Les IAA regroupent les industries alimentaires (division 10) et les fabrications de boissons y compris de vins (division 11), mais n'incluent pas la fabrication de produits à base de tabac (division 12) :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/cpf2008/cpf2008.htm>

- Les IAA sont intégrées à l'ensemble « Industrie manufacturière » (section C de la nomenclature) qui regroupe toutes les industries manufacturières, à l'exclusion de l'énergie et de la construction.

- Les différents indicateurs des IAA utilisés ont pour base 100 l'année 2015. Ils ont des couvertures différentes (champ, branche ou secteur) et ne sont, de ce fait, pas toujours immédiatement comparables.

L'indicateur de chiffre d'affaires (Ica) et l'emploi salarié sont des indicateurs sectoriels alors que les autres indicateurs – Indice de production industrielle (Ipi), indice de prix à la production (IPP), données sur le commerce extérieur – sont des indicateurs de branche.

Alors que la branche regroupe des unités de production homogènes, les secteurs d'activité regroupent des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale mais qui peuvent avoir des productions ou services secondaires relevant d'autres items de la nomenclature d'activité. Compte tenu des champs respectifs des différents indicateurs, le chiffre d'affaires total d'une entreprise sera affecté à un seul poste de la nomenclature d'activité (l'activité principale) alors que sa production sera, le cas échéant, ventilée dans différents postes de la nomenclature.

■ Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie :

Le département de la conjoncture de l'Insee effectue une enquête mensuelle auprès des entreprises du secteur concurrentiel sur la situation et les perspectives d'activité dans l'industrie. Le champ de l'industrie retenu recouvre les secteurs de l'industrie manufacturière dont les fabrications de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac. Toutes les questions sont qualitatives et trimodales. Les résultats sont présentés sous la forme de soldes d'opinion, différence entre le pourcentage de réponses « en hausse » ou « supérieurs à la normale » et le pourcentage de réponses « en baisse » ou « inférieurs à la normale ». Cette présentation permet d'améliorer la lisibilité sans perte d'information notable.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s1133/documentation-methodologique>

- Les données concernant les entreprises agroalimentaires au sens large, industries agroalimentaires, commerce de gros de produits agroalimentaires, artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie-pâtisserie sont obtenues à partir d'Esane (Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprise) :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/entreprises-agroalimentaires/esane-entreprises-agroalimentaires/>

Les séries retenues pour l'Ipi couvrent partiellement certains domaines :

- l'Ipi de l'industrie laitière couvre également les glaces et sorbets.
- l'Ipi de l'industrie des boissons ne comprend pas les vins.

- Les comparaisons sont effectuées, sauf précision contraire, en glissement annuel, c'est-à-dire par rapport à la même période de l'année précédente.

Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - IAA » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - IAA » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- Le tableau de bord mensuel des IAA qui retrace le climat conjoncturel des IAA, au travers de différents indicateurs et des chiffres du commerce extérieur

Les Synthèses conjoncturelles IAA :

- « Au 2^e trimestre 2018, nouveau recul de la production en volume des IAA sur un an », Synthèses n° 2018/332, octobre 2018
- « Au 3^e trimestre 2017, la production en volume des IAA a reculé sur un an pour la première fois depuis le début de l'année », Synthèses n° 2018/320, janvier 2018
- « Au 2^e trimestre 2017, la production en volume des IAA reste stable sur un an, malgré la forte croissance du secteur des boissons », Synthèses n° 2017/315, octobre 2017
- « Au 1^{er} trimestre 2017, la production en volume des IAA a confirmé le timide redressement amorcé au 3^e trimestre 2016 », Synthèses n° 2017/312, juillet 2017

Les primeurs IAA :

- « Productions commercialisées des industries agroalimentaires - En 2017, les ventes progressent sous l'effet d'une hausse des prix », Agreste primeur n° 351, juillet 2018
- « Dépenses des industries agroalimentaires pour protéger l'environnement - Nouvelle progression des investissements antipollution en 2015 », Agreste primeur n° 347, novembre 2017
- « Productions commercialisées des industries agroalimentaires - En 2016, baisse des ventes dans les filières animales », Agreste primeur n° 346, juillet 2017

Autre publication sur ce thème publiée par la DGPE :

- « Le panorama des industries agroalimentaires 2018 » disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-iaa>

Fiches sectorielles détaillées des IAA

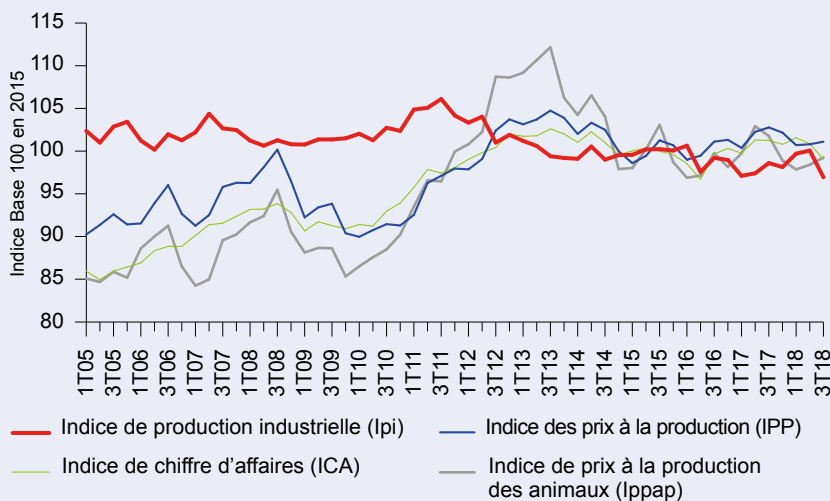
Viandes : au 3^e trimestre 2018, baisse de la production et détérioration du solde commercial sur un an

Au 3^e trimestre 2018, la production de viande, qui représente un quart de la production des industries alimentaires en volume, diminue par rapport au trimestre précédent (- 3,1 %), en raison d'une baisse des fabrications de viande de volailles (- 5,3 %), de viande de boucherie et produits d'abattage (- 3,0 %) et de produits à base de viande (- 1,9 %). Comparée au 2^e trimestre 2017, la production se contracte également (- 0,7 %), en lien avec la baisse des abattages de bovins, porcins, ovins et volailles. Sous l'effet de l'augmentation des prix à l'importation et d'une moins bonne valorisation à l'exportation, le déficit structurel des échanges s'alourdit en valeur. En revanche, l'excédent s'améliore en quantités grâce à des exportations moins importantes. Comme au trimestre précédent, les prix à la production

augmentent au 3^e trimestre 2018. Ils reculent toutefois sur un an, contribuant, avec la production, à la baisse du

chiffre d'affaires du secteur (- 2,1 %) (graphique 11).

Graphique 11
Au 3^e trimestre 2018, la production de viande diminue

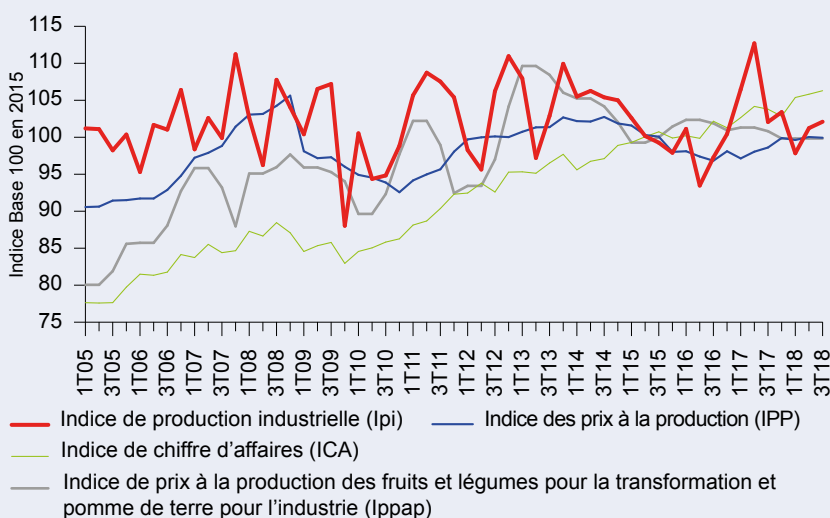


Sources : Insee, Agreste - Indice brut pour les prix (IPP et Ippap) et indice CVS-CJO pour l'Ipi et l'ICA

Fruits et légumes : au 3^e trimestre 2018, quasi-stabilité de la production et hausse du chiffre d'affaires sur un an

Au 3^e trimestre 2018, la production de produits à base de fruits et légumes confirme l'amélioration enregistrée au trimestre précédent (+ 0,9 % en volume par rapport au 2^e trimestre), sur fond de tendance baissière depuis 2017. Comparée au même trimestre de l'année précédente, la production redémarre timidement (+ 0,3 %). Cette quasi-stabilité est à relativiser par rapport à une production 2017 favorisée par les conditions climatiques. Le déficit commercial se réduit grâce à la baisse des importations. Soutenue par une production en hausse, la croissance du chiffre d'affaires se poursuit au 3^e trimestre par rapport au trimestre précédent (+ 0,4 %), contribuant ainsi à sa progression sur un an (graphique 12).

Graphique 12
Au 3^e trimestre 2018, la production de produits à base de fruits et légumes est quasiment stable sur un an



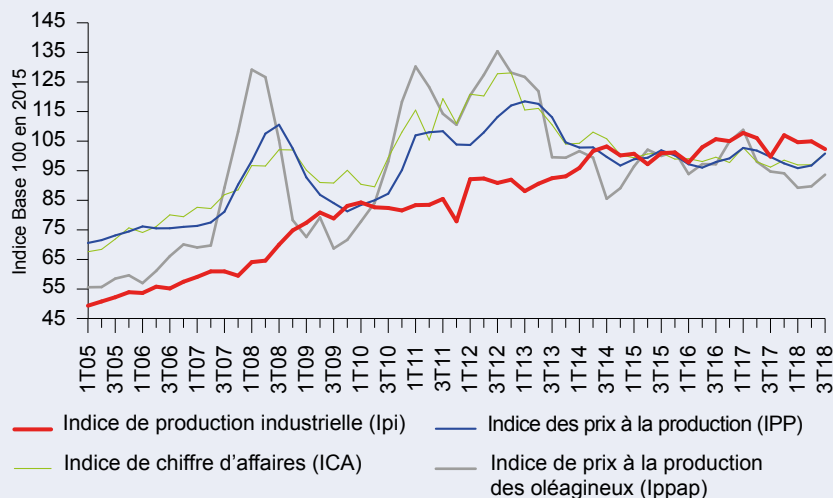
Sources : Insee, Agreste - Indice brut pour les prix (IPP et Ippap) et indice CVS-CJO pour l'Ipi et l'ICA

Corps gras : au 3^e trimestre 2018, hausse de la production et du déficit commercial en valeur sur un an

Au 3^e trimestre 2018, la production en volume de corps gras diminue (- 2,5 % par rapport au trimestre précédent). Sur un an, en revanche, la production croît (+ 2,3 %), par rapport à une production au 3^e trimestre 2017 particulièrement peu élevée. Structurellement déficitaires, les échanges avec l'extérieur se détériorent légèrement en valeur sur un an mais restent égaux en volume. De leur côté, les prix à la production progressent fortement par rapport au trimestre précédent (+ 4,2 %) et sur un an (+ 1,1 %). Sous l'effet de la hausse de la production et des prix sur un an, le chiffre d'affaires du secteur augmente (+ 5,4 %) (graphique 13).

Graphique 13

Au 3^e trimestre 2018, hausse de la production sur un an



Sources : Insee, Agreste - Indice brut pour les prix (IPP et Ippap) et indice CVS-CJO pour l'Ipi et l'ICA

Travail des grains et produits amylicés : baisse sensible sur un an de l'excédent commercial au 3^e trimestre 2018

Au 3^e trimestre 2018, la production en volume diminue par rapport au trimestre précédent (- 1,7 %). Elle enregistre le plus bas niveau depuis début 2013 et s'inscrit dans la tendance baissière amorcée au 2^e trimestre 2015. Sur un an, les fabrications se contractent également (- 3,9 %) pour le quatrième trimestre consécutif. La branche a été pénalisée par le recul des fabrications de produits issus du travail

des grains, non compensé par la bonne tenue de la production de produits amylicés. Les exportations fléchissent, tant en quantités qu'en valeur sur un an, alors que les importations augmentent en valeur, conduisant à une détérioration sensible de l'excédent commercial. Le solde se contracte de 8,6 % sur un an en valeur et de 13,4 % en quantités, s'établissant à des niveaux bas pour la période. Les prix à la production sont,

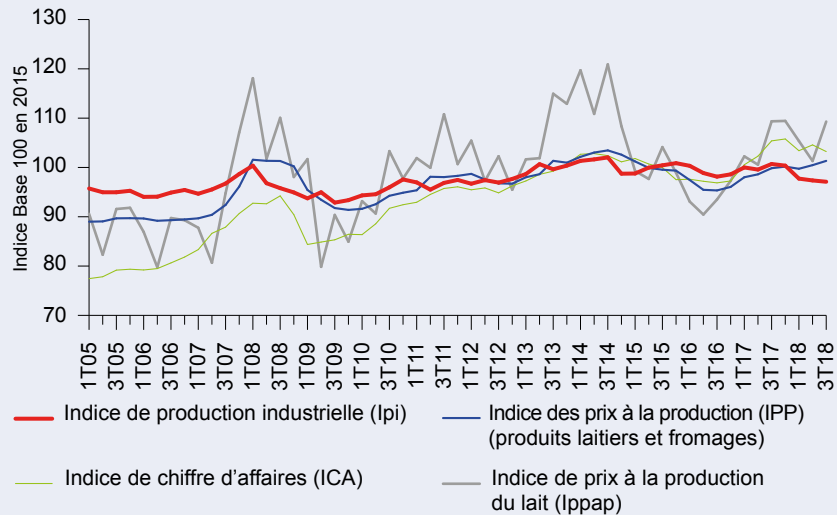
eux, en légère hausse par rapport au trimestre précédent. Cependant, ils diminuent sur un an, à l'image de l'orientation baissière amorcée au 3^e trimestre 2013. Le chiffre d'affaires du secteur progresse de façon modérée par rapport au trimestre précédent (+ 0,3 %). Comparée au même trimestre de 2017, la hausse est à peine plus importante (+ 0,5 %).

Industrie laitière : au 3^e trimestre 2018, repli sur un an de la production et de l'excédent commercial

Après trois trimestres de baisse, la production en volume de produits laitiers stagne au 3^e trimestre 2018 (- 0,3 % par rapport au trimestre précédent). Sur un an, la production fléchit comme aux deux premiers trimestres. Cette baisse est concomitante avec le repli de la collecte laitière au 2^e semestre 2018. Les fabrications s'établissent ainsi au niveau le plus bas pour un troisième trimestre depuis 2012. Elles sont pénalisées par le recul de l'ensemble des fabrications, en particulier de celles de laits secs qui souffrent de la persistance de stocks européens toujours conséquents, malgré une certaine diminution. En contraction assez nette depuis le 3^e trimestre 2015, l'excédent commercial diminue une nouvelle fois sensiblement en valeur au 3^e trimestre 2018, sous l'effet des seuls prix, les quantités achetées ayant fléchi tandis que les quantités exportées sont restées stables. Dans un contexte de redressement des cours du lait depuis l'été 2016, la hausse des

prix à la production des produits laitiers se poursuit (+ 1,5 % sur un an) mais la baisse de la production pèse sur le chiffre d'affaires (- 1,4 %) (graphique 14).

Graphique 14
Au 3^e trimestre 2018, repli de la production sur un an

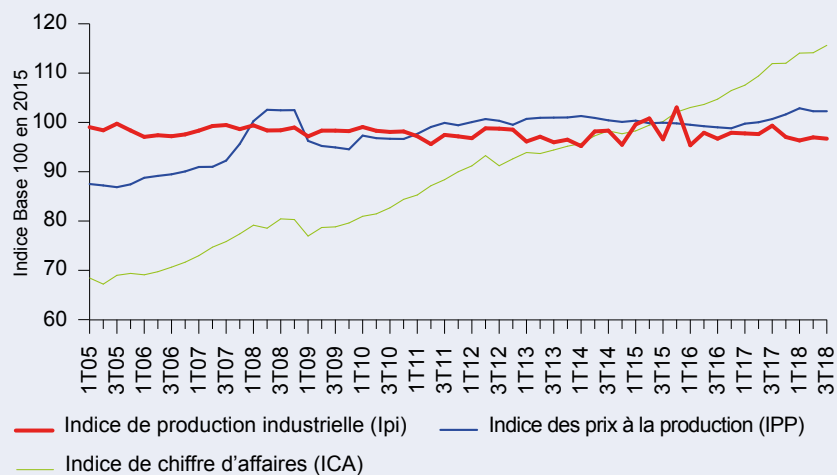


Sources : Insee, Agreste - Indice brut pour les prix (IPP et Ippap) et indice CVS-CJO pour l'Ipi et l'ICA

Boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires : au 3^e trimestre 2018, forte réduction du déficit commercial en valeur sur un an

Après une hausse au 2^e trimestre 2018, la production stagne au 3^e trimestre 2018 (- 0,3 % par rapport au trimestre précédent). Par rapport au 3^e trimestre 2017, elle est en baisse plus marquée (- 2,7 %). Les fabrications de pâtes alimentaires et de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation se contractent (respectivement - 4,8 % et - 1,9 % sur un an). Grâce à des prix à l'exportation en hausse, le solde des échanges extérieurs est sensiblement moins déficitaire en valeur pour le troisième trimestre consécutif. En hausse depuis début 2017, les prix à la production se stabilisent au 3^e trimestre 2018 par rapport au trimestre précédent. Sur un an, ils progressent toutefois (+ 1,6 %), soutenant le chiffre d'affaires (+ 3,4 %) qui atteint un nouveau pic (graphique 15).

Graphique 15
Au 3^e trimestre 2018, le chiffre d'affaires du secteur a atteint un nouveau pic



Sources : Insee, Agreste - Indice brut pour les prix (IPP) et indice CVS-CJO pour l'Ipi et l'ICA

Autres produits alimentaires : au 3^e trimestre 2018, poursuite de la baisse de la production et de l'excédent commercial

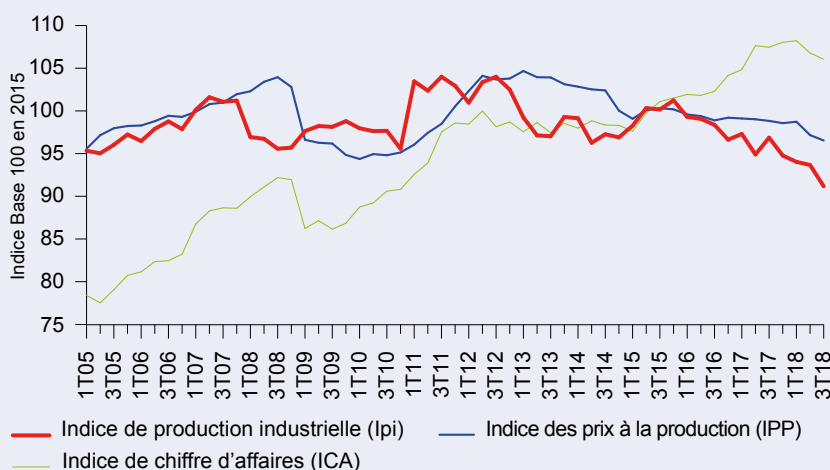
Au 3^e trimestre 2018, dans le prolongement de la tendance baissière amorcée fin 2015 et après un léger rebond en début d'année, la production des « autres produits alimentaires » diminue de 2,7 % par rapport au trimestre précédent, s'établissant à son plus bas niveau depuis 2005. Elle est pénalisée par le recul des fabrications de cacao, chocolat et produits de confiserie, de plats préparés, des autres produits alimentaires non classés ailleurs (soupe, ovo-produits, levures, extraits et jus de viande et de poissons, etc.). Seules les fabrications de sucre et des aliments adaptés à l'enfant et diététiques progressent. Sur un an, la baisse de la production amorcée au 3^e trimestre 2016 se poursuit (- 5,1 %). Le repli est plus marqué qu'aux trimestres précédents (- 2,9 % en moyenne du 3^e trimestre 2016 au 2^e trimestre 2018). Toutes les fabrications marquent le pas, à l'exception de celles de sucre. En raison d'une baisse des prix à l'exportation et d'une hausse à l'importation, l'excédent

commercial se contracte fortement sur un an. Les prix à la production reculent, tant par rapport au trimestre précédent que sur un an, prolongeant la tendance baissière amorcée sur un an au 2^e trimestre 2016. Sous l'effet

de la contreperformance des prix et de la production, le chiffre d'affaires du secteur est en baisse (- 0,7 % par rapport au 2^e trimestre 2018 et - 1,2 % sur un an) (graphique 16).

Graphique 16

Au 3^e trimestre 2018, diminution de la production, des prix et du chiffre d'affaires des « autres produits alimentaires »



Sources : Insee, Agreste - Indice brut pour les prix (IPP) et indice CVS-CJO pour l'Ipi et l'ICA

Alimentation animale : au 3^e trimestre 2018, l'excédent commercial a augmenté en valeur ainsi qu'en volume sur un an

Au 3^e trimestre 2018, les fabrications d'aliments pour animaux sont à nouveau en recul par rapport au trimestre précédent et sur un an, après deux ou trois trimestres d'augmentation. Cette baisse s'explique par la diminution des fabrications d'aliments pour animaux d'agrément (- 7,8 % sur un an).

L'excédent des échanges extérieurs progresse en valeur et en quantités sur un an sous l'effet de la hausse des exportations et de la baisse des importations. Comme au 2^e trimestre, les prix à la production augmentent par rapport au trimestre précédent. Comparés au 2^e trimestre 2017, ils

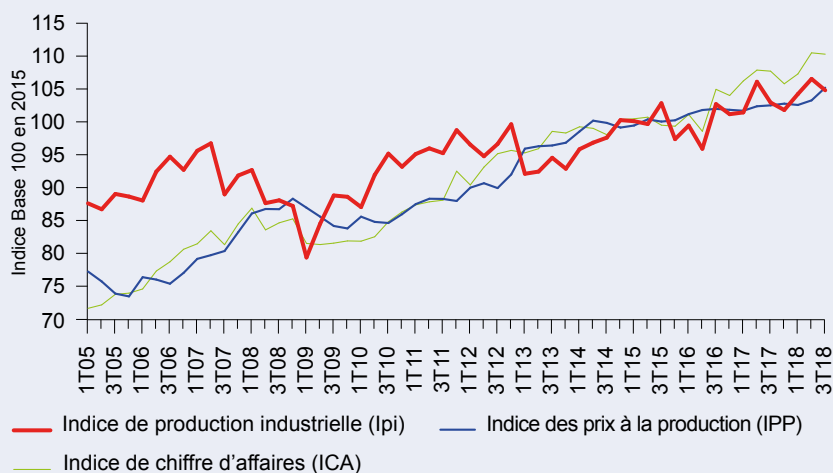
s'accroissent également (+ 1,5 %), rompant avec les baisses successives observées depuis le 1^{er} trimestre 2016. Sous l'effet de la hausse des prix, le chiffre d'affaires du secteur poursuit la croissance amorcée début 2017 (+ 1,3 % sur un an).

Boissons : sur un an, le chiffre d'affaires augmente de nouveau mais l'excédent commercial stagne

Après deux trimestres de hausse, la production de boissons fléchit au 3^e trimestre 2018 (- 1,6 % par rapport au trimestre précédent) tout en se maintenant à un niveau élevé. Les fabrications de boissons alcooliques distillées (- 3,2 %) ainsi que les fabrications de malt (- 5,6 %) contribuent à ce repli. En revanche, sur un an, la production se redresse (+ 1,9 %), toutes les fabrications étant en hausse, à l'exception du Champagne et des mousseux. L'excédent commercial s'accroît de nouveau en valeur par rapport au trimestre précédent et sur un an. Sous l'effet du repli de la production, le chiffre d'affaires du secteur stagne par rapport au trimestre précédent (- 0,2 %). Sur un an, il augmente de nouveau (+ 3,4 %) grâce à la bonne tenue des prix qui perdure depuis le 3^e trimestre 2010 et à la reprise des fabrications (graphique 17).

Graphique 17

Au 3^e trimestre 2018, la production et le chiffre d'affaires des boissons croissent sur un an



Sources : Insee, Agreste - Indice brut pour les prix (IPP) et indice CVS-CJO pour l'Ipi et l'ICA



Mars 2019 - n° 2019/337

Retour éditorial

Synthèses

En 2018, repli de la consommation de viande à domicile mais hausse de la consommation globale de viande calculée par bilan

En 2018, dans un contexte de hausse des prix à la consommation, les achats en volume de viande par les ménages pour leur consommation à domicile se contractent de nouveau, toutes espèces confondues. Les achats d'élaborés (saucisses à cuire, brochettes), en augmentation en 2017, repartent à la baisse. Seuls les volumes de poulet – découpes et signe de qualité, hors label rouge – et de canard progressent légèrement. Sur la même période, la consommation apparente de viande (y compris la restauration hors foyer), calculée par bilan, progresse (+ 1,6 % sur un an). La consommation calculée de volaille reste dynamique, tirée principalement par les disponibilités de poulets, tandis que celle de viande de boucherie repart en légère hausse (+ 0,8 %).

En 2018, les achats de viande par les ménages reculent pour la quatrième année consécutive

En 2018, sur la période allant du 25 décembre 2017 au 30 décembre 2018, les achats de viande par les ménages pour leur consommation à domicile se contractent pour la quatrième année consécutive, d'après le panel Kantar Worldpanel pour FranceAgrimer (tableau 1). Toutes formes confondues, c'est-à-dire viande fraîche, élaborés (y compris viande hachée), charcuterie ou surgelés, les ménages réduisent leurs achats de viande en volume, dans un contexte de hausse globale des prix et de changements des habitudes alimentaires.

Toutes les catégories de viande sont concernées par la baisse de la consommation à domicile, y compris la volaille, à l'exception de la viande de canard, après deux années de crises sanitaires dans la filière.

Estimation de la consommation de viande : sources et méthodes

Dans cette note, la consommation de viande est estimée de deux façons : la consommation mesurée par bilan et les achats effectués par les ménages, à partir des déclarations d'un panel de ménages (panel Kantar Worldpanel).

- **Les achats de consommation** consistent à interroger un panel de consommateurs invités à faire un relevé systématique des quantités achetées. Par construction, on évalue la consommation des ménages à domicile en excluant la consommation hors foyer.

- **La consommation par bilan** est calculée à partir des données d'abattage, des flux du commerce extérieur et des variations de stocks, selon la formule suivante : **consommation = abattages + importations viandes – exportations viandes + stock début – stock fin**. Les stocks de début et de fin d'année correspondent à la viande produite non commercialisée et conservée

par les différents acteurs : commerce, entrepôts de transformation et abattoirs. Cette information n'est connue que pour la filière volaille pour laquelle les stocks sont fournis par les abattoirs et ateliers de découpe. Pour les gros bovins et les porcins, seuls les stocks constitués par l'intervention publique ou l'aide au stockage privé sur les marchés et gérés par FranceAgriMer sont connus. Ainsi, la consommation calculée s'apparente davantage à une mise à disposition sur le marché intérieur qu'à la consommation finale des ménages. Sous cette réserve, la consommation par bilan comprend donc toute la viande mise à la consommation, à domicile et hors foyer, en viande fraîche ou sous forme de plats cuisinés.

Les deux types d'évaluation de la consommation peuvent donner des résultats divergents (encadré – rubrique méthodes).

En 2018, recul plus marqué des achats de viandes de boucherie

En 2018, dans la continuité des baisses enregistrées depuis dix ans, les achats en volume de viandes de boucherie fraîche, hors élaborés, diminuent (- 5,2 % sur un an). Le repli est plus marqué qu'en 2017, quel que soit le type de viande, à l'exception de la viande de porc (tableau 2).

La désaffection des consommateurs pour les viandes fraîches ne s'explique

pas principalement par les prix, ceux-ci tendant à se stabiliser (+ 0,2 %, après + 0,7 % en 2017 et + 1,2 % en moyenne sur la période 2008-2016). Les achats de viande de veau ou d'ovins, notamment, reculent alors que leurs prix moyens sont étalés en 2018 (graphique 1). De même les achats de viande fraîche de porc diminuent bien qu'elle soit la moins onéreuse des viandes de boucherie, à 7,35 €/kg, et que son prix moyen soit stable en 2018 (graphique 2). Ces évolutions reflètent également

des modifications de comportement à l'œuvre depuis plusieurs années : préoccupations de santé et de protection de l'environnement et changements de paradigmes sociétaux. Les achats en volume de viande fraîche de bœuf se réduisent également mais dans un contexte de hausse des prix, à la différence des viandes précédentes (graphique 3). Avec la viande de cheval, c'est la seule dont les prix s'accroissent en 2018. La baisse de la consommation est plus marquée qu'en 2017 :

Tableau 1

En 2018, les quantités de viande de boucherie et de volaille achetées* par les ménages diminuent de nouveau

	Quantités achetées en 2018 ¹	Évolution sur un an des quantités achetées		Prix moyen	Évolution sur un an du prix moyen d'achat		
		2018/2017 ¹	2017/2016		2018 ¹	2018/2017 ¹	2017/2016
		(%)	(%)		(€/kg)	(%)	(%)
Viande de boucherie							
(y compris élaborés, surgelés et charcuterie et hors abats)	71	- 3,7	- 2,0	10,87	+ 1,3	+ 1,4	
dont bœuf ²	18	- 3,3	- 1,4	12,01	+ 0,9	-	
veau	3	- 5,4	- 4,1	15,26	- 0,4	- 0,3	
porc	45	- 3,4	- 2,1	9,99	+ 1,8	+ 2,5	
mouton-agneau	2	- 5,3	- 5,0	14,37	- 0,1	+ 1,3	
cheval	0,2	- 15,5	- 12,7	17,52	+ 5,6	- 1,7	
Viande de volaille							
(y compris élaborés, surgelés et charcuterie et lapin)	28	- 1,6	- 0,2	8,33	+ 1,6	+ 0,8	
dont poulet	17	- 1,1	+ 1,5	7,20	+ 0,5	+ 1,3	
dinde	5	- 4,9	- 2,0	8,46	+ 2,1	-	
canard	1	+ 3,9	- 8,6	12,58	+ 2,4	+ 3,5	

* Viandes fraîches, élaborés, charcuterie et surgelés confondus.

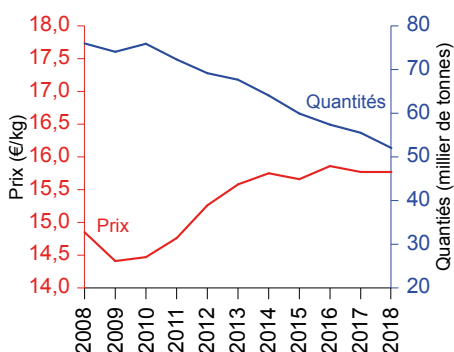
1. Achats du panel = données calculées sur 13 périodes de 4 semaines (du 25 décembre 2017 au 30 décembre 2018).

2. Bœuf = viande bovine à l'exception du veau.

Source : Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

Graphique 1

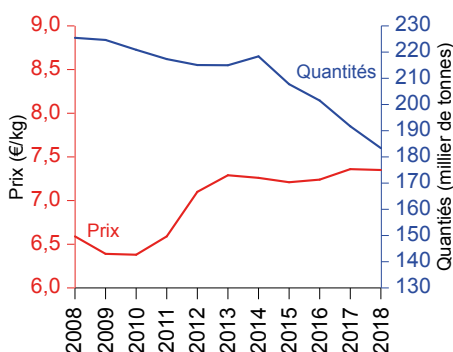
Viande fraîche de veau : repli des achats en volume malgré des prix stables



Source : Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

Graphique 2

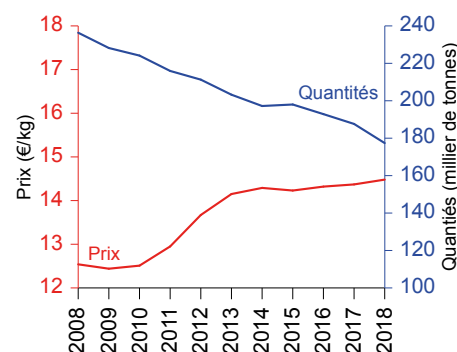
Viande fraîche de porc : stabilité des prix et baisse des quantités achetées



Source : Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

Graphique 3

Viande fraîche de bœuf : recul des achats en volume dans un contexte de progression des prix



Source : Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

- 5,5 % après - 2,7 % en 2017. Traditionnellement moins consommée en première moitié d'année, la viande de bœuf retrouve les faveurs des consommateurs au second semestre, quand les prix baissent.

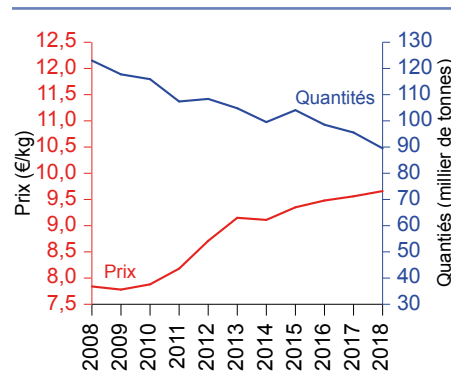
Avec des températures plutôt clémentes en 2018, les pièces de viande à bouillir et à braiser reculent

La consommation de bœuf, de veau ou d'agneau frais est très saisonnière et ne concerne pas les mêmes morceaux selon les différents moments de l'année. Les pièces à bouillir ou à braiser ont la préférence des consommateurs à l'automne et en hiver, tandis que la consommation des pièces à rôtir ou à griller est plus régulière tout au long de l'année.

La consommation de viandes à bouillir ou à braiser poursuit sa baisse, à un rythme plus prononcé qu'en 2017 (*graphique 4*). Le recul est plus marqué pour le bœuf et l'agneau (respectivement - 8,5 et - 6,9 %) que pour le porc et le veau (respectivement - 3,3 et - 3,2 %). C'est particulièrement le cas pendant les baisses saisonnières du 1^{er} semestre et de fin d'année. Cela s'explique sans doute par un prix de nouveau

en augmentation pour ces pièces, mais également par les températures relativement douces de début et de fin d'année 2018 qui ont pu contribuer à détourner les ménages de ces morceaux. À l'instar des pièces à bouillir ou à braiser, les morceaux de porc demi-sel ont été délaissés cette année (- 4,6 %).

Graphique 4
Viande à bouillir ou à braiser* : recul des achats en volumes et hausse des prix



* Toutes les espèces sont comptabilisées, bœuf, veau, mouton, agneau, porc et cheval ; néanmoins, les achats des ménages de viande à bouillir et à braiser concernent essentiellement les viandes bovines.
Source : Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

Depuis quelques années, la tendance est également au repli pour la consommation des viandes à rôtir, griller et poêler. En 2018, ce mouvement se confirme pour le bœuf (- 4,5 %) et l'agneau (- 5,2 %) et s'amplifie pour le veau (- 7,6 % après - 3 % en 2017). Pour autant, on relève un prix moyen, toutes viandes confondues, en très légère baisse (- 0,3 % sur un an).

Les achats de produits élaborés sont en baisse, tout comme le jambon et la charcuterie

En 2018, les achats en volume de produits élaborés (hors viande hachée) de viande de boucherie repartent à la baisse (- 0,9 %), après une amélioration en 2017 (+ 1,7 %). Il en va de même pour la viande hachée qui, pour la première fois depuis 2012, interrompt sa tendance haussière, affichant une légère diminution (- 1 %), en lien probablement avec l'augmentation de son prix d'achat (+ 1,7 % en moyenne) (*graphique 5*).

Représentant près de la moitié des quantités achetées de produits élaborés et particulièrement prisées lors de la saison d'été, les saucisses fraîches à cuire sont moins

Tableau 2

En 2018, le repli des achats en volume de viande de boucherie fraîche se poursuit tandis que les prix sont quasiment stables

	Quantités achetées en 2018	Évolution sur un an des quantités achetées		Prix moyen	Évolution sur un an du prix moyen d'achat	
		2018/2017 ¹	2017/2016		2018 ¹	2018/2017 ¹
	(%)	(%)	(€/kg)	(%)	(%)	
Viande de boucherie	71	- 3,7	- 2,0	10,83	+ 1,3	+ 1,3
Viande fraîche ²	22	- 5,2	- 3,9	11,81	+ 0,2	+ 0,7
dont bœuf	9	- 5,5	- 2,7	14,48	+ 0,8	+ 0,3
veau	3	- 6,3	- 3,3	15,77	-	- 0,6
porc	9	- 4,4	- 4,9	7,35	- 0,2	+ 1,6
ovin	2	- 5,9	- 4,4	14,43	-	+ 0,9
cheval	0,2	- 15,6	- 12,5	17,50	+ 5,5	- 1,5
Viande hachée fraîche	6	- 1,0	+ 0,9	10,68	+ 1,7	- 0,4
Surgelés	4	- 3,8	- 2,0	6,92	+ 1,4	- 0,1
Élaborés (hors viande hachée) ³	9	- 0,9	+ 1,7	9,45	+ 1,2	+ 1,2
Jambon et autres charcuteries	29	- 3,8	- 2,0	11,14	+ 2,5	+ 2,7
Abats	2	- 5,4	- 4,0	9,19	- 0,2	- 0,8

1. Achats du panel = données calculées sur 13 périodes de 4 semaines (du 25 décembre 2017 au 30 décembre 2018).

2. Viande de boucherie = morceaux, entiers ou découpés, non préparés et non surgelés.

3. Élaborés = morceaux préparés non surgelés (pour plus de détail sur le contenu de ce champ, cf. rubrique définitions).

Source : Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

consommées en 2018 qu'en 2017 (- 2 %, après + 4 % en 2017). Le constat est le même pour les volumes de brochettes qui, fléchissent (- 7 %), après avoir enregistré + 10,2 % en 2017. Les températures plutôt clémentes de l'été 2018 ainsi que l'atmosphère festive générée par la coupe du monde de football 2018, n'ont pas permis de doper la consommation de ces pièces. Seuls les achats en volume de plateaux pour grill et barbecue progressent (+ 1,5 % après - 6,5 % en 2017).

Pour la cinquième année consécutive, le jambon et les autres produits de charcuterie ne bénéficient pas d'un report de consommation des viandes fraîches de boucherie. Pesant un peu moins du tiers dans l'ensemble des achats de viande (y compris volaille) par les ménages, les quantités achetées de jambon et autres charcuteries diminuent, à un rythme toujours plus soutenu : - 3,8 % en 2018, après - 2 % en 2017 et - 0,5 % en 2016 (graphique 6). Cette baisse intervient dans un contexte de

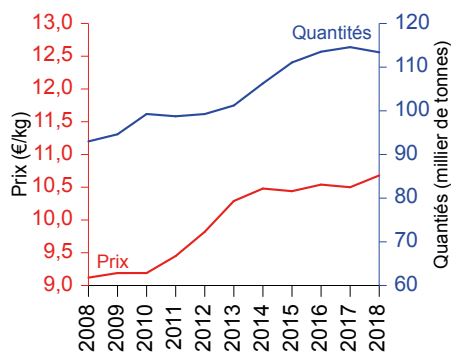
prix moyens de nouveau en hausse (+ 2,6 %). La désaffectation saisonnière de la fin de printemps et le pic de consommation de la fin d'année ont été plus prononcés qu'en 2017. En valeur, pour la première fois depuis 2015, les achats de jambon et autres produits de charcuterie par les ménages se contractent également (- 1,5 %).

Volaille : les ménages privilégient les signes de qualité, hors label rouge

En 2018, sur fond de hausse des prix, les achats en volume de viande de volaille fraîche confirment, en l'amplifiant, le retournement à la baisse amorcé l'année précédente (tableau 3).

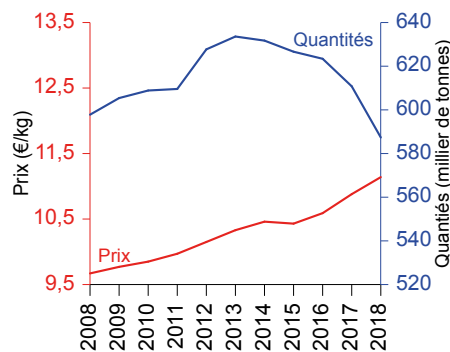
Alors que les achats de canard retrouvent de la vigueur (+ 3,8 %) après les différentes crises sanitaires ayant affecté la filière, ceux de poulet repartent à la baisse, après avoir légèrement progressé en 2017. Malgré un prix moyen d'achat en baisse par rapport à 2017, les volumes achetés de poulet entier fléchissent de nouveau (- 7,7 % en 2018, après - 3 % en 2017). À l'inverse, les achats à la découpe s'en sortent mieux (+ 0,7 %), quoiqu'à un rythme moins soutenu qu'en 2017. La consommation de

Graphique 5
Viande hachée fraîche : augmentation des prix d'achat



Source : Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

Graphique 6
Jambon et charcuterie : des prix du jambon en hausse pour une consommation morose



Source : Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

Tableau 3
En 2018, le recul des achats de viande de volaille (fraîche, élaborés, charcuterie et surgelés confondus) par les ménages se poursuit

	Quantités achetées en 2018 ¹	Évolution sur un an des quantités achetées		Prix moyen	Évolution sur un an du prix moyen d'achat		
		2018/2017 ¹	2017/2016		2018 ¹	2018/2017 ¹	2017/2016
		(%)	(%)		(€/kg)	(%)	(%)
Viande de volaille							
(y compris élaborés, surgelés et charcuterie et lapin)	29	- 1,6	- 0,2	8,33	+ 1,6	+ 0,8	
Volaille fraîche (hors élaborés) ²	19	- 2,3	- 1,2	7,87	+ 1,7	+ 0,4	
dont poulet	12	- 2,1	+ 0,8	6,98	+ 0,7	+ 1,1	
dinde	3	- 5,5	- 3,4	8,82	+ 2,5	- 0,4	
canard	1	+ 3,8	- 8,8	12,48	+ 2,6	+ 3,4	
Lapin frais	1	- 14,6	- 12,5	9,94	+ 2,8	+ 1,5	
Surgelés de volailles	1	- 3,9	+ 6,8	7,43	- 1,5	- 0,2	
Élaborés de volailles ³	6	+ 1,6	+ 3,3	8,60	+ 1,3	+ 1,0	
Charcuterie de volailles	2	+ 4,0	+ 4,3	10,93	+ 1,5	+ 2,4	

1. Achats du panel = données calculées sur 13 périodes de 4 semaines (du 25 décembre 2017 au 30 décembre 2018).

2. Viande de boucherie = morceaux, entiers ou découpés, non préparés et non surgelés.

3. Élaborés = morceaux préparés non surgelés (pour plus de détail sur le contenu de ce champ, cf. rubrique définitions).

Source : Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

poulet label rouge repart à la baisse en 2018, après deux années de légère embellie. En revanche, les achats de poulets sous autre signe de qualité restent dynamiques (+ 7,7 %), à la faveur d'un prix moyen plus faible que celui du poulet label rouge (6,92 €/kg contre 7,20 €/kg).

Les achats en volume de dinde fraîche restent orientés à la baisse (- 5,5 %), concurrencés par les découpes de poulet moins coûteuses (8,82 €/kg contre 7,67 €/kg).

Des prix à la consommation en hausse en 2018

En 2018, pour la quatrième année consécutive, les prix à la consommation du poste « viandes » augmentent (+ 1,3 % en 2018, après + 1,1 % en 2017) selon l'Insee (tableau 4).

Les prix de toutes les viandes s'accroissent. La progression des prix des viandes porcines et ovines est toutefois moins forte qu'en 2017

tandis que celle des prix de la volaille se fait au même rythme qu'en 2017. Quant aux prix des viandes bovines, ils confirment, en les amplifiant, les hausses de 2017. Toutes viandes confondues, la croissance des prix reste toutefois inférieure à celle de l'ensemble des prix des produits alimentaires, en particulier de l'ensemble du poste « poissons et fruits de mer » (+ 2,2 %) et du poste « lait, fromages et œufs » (+ 2 %).

En 2018, la consommation globale de viande calculée par bilan augmenterait

En 2018, dans le prolongement de l'augmentation continue enregistrée depuis cinq ans, la consommation de viande, calculée par bilan ou mise à disposition sur le marché intérieur, progresserait légèrement (+ 0,8 % par rapport à 2017) (tableau 5). La situation est toutefois contrastée selon les types de viande. La consommation de viande de boucherie, qui représente un peu plus des deux tiers de l'ensemble des viandes consommées, se redresse (+ 1,6 % sur un an). Toutes les viandes y contribuent, à l'exception de celle d'ovins-caprins et de cheval. La consommation de volaille de chair continuerait de progresser (+ 3,3 %).

Tableau 4

En 2018, les prix à la consommation des viandes progressent mais moins que ceux de l'ensemble des produits alimentaires

	2018/2017	2017/2016	2018/2013*
	%		
Viandes	+ 1,3	+ 1,1	+ 0,8
<i>dont viande de bœuf et de veau</i>	<i>+ 1,4</i>	<i>+ 1,2</i>	<i>+ 1,2</i>
<i>viande de porc</i>	<i>+ 0,9</i>	<i>+ 1,6</i>	<i>+ 0,6</i>
<i>viande de mouton, agneau et chèvre</i>	<i>+ 0,9</i>	<i>+ 2,2</i>	<i>+ 1,6</i>
<i>viande de volaille</i>	<i>+ 0,6</i>	<i>+ 0,6</i>	<i>+ 0,1</i>
<i>viande séchée, salée ou fumée</i>	<i>+ 1,6</i>	<i>+ 0,9</i>	<i>+ 0,8</i>
<i>Autres viandes</i>	<i>+ 2,1</i>	<i>+ 2,1</i>	<i>+ 1,6</i>
Autres postes alimentaires			
<i>dont poissons et fruits de mer</i>	<i>+ 2,2</i>	<i>+ 4,1</i>	<i>+ 2,3</i>
<i>lait, fromages, œufs</i>	<i>+ 2,0</i>	<i>+ 0,2</i>	<i>+ 0,1</i>
Ensemble des produits alimentaires	+ 2,1	+ 1,1	+ 0,7

* Taux de croissance annuelle moyen.

Source : Insee - Indice annuel moyen des prix à la consommation

Tableau 5

En 2018, la consommation calculée de viande de boucherie renoue avec la hausse

	Consommation 2018 ¹⁻²	Évolution sur un an	
		2018/2017	2017/2016
	%		
Viande d'animaux de boucherie (millier de tec*)	3 950	+ 0,8	- 0,8
<i>dont viande bovine</i>	<i>1 552</i>	<i>+ 1,6</i>	<i>- 1,5</i>
<i>viande porcine</i>	<i>2 202</i>	<i>+ 1,1</i>	<i>- 0,1</i>
<i>viande ovine-caprine</i>	<i>168</i>	<i>- 0,6</i>	<i>- 1,4</i>
<i>viande équine</i>	<i>9</i>	<i>- 12,2</i>	<i>- 17,3</i>
Viande de volaille (millier de tonnes)	1 936	+ 3,3	+ 2,6
<i>dont poulet</i>	<i>1 307</i>	<i>+ 3,0</i>	<i>+ 5,1</i>
<i>dinde</i>	<i>318</i>	<i>+ 1,5</i>	<i>- 2,2</i>
<i>canard</i>	<i>197</i>	<i>+ 13,5</i>	<i>- 6,1</i>
<i>autres volailles</i>	<i>114</i>	<i>- 4,3</i>	<i>+ 4,4</i>

1. Animaux de boucherie : consommation indigène contrôlée CVJA (CIC).

2. Volaille : consommation indigène totale.

* tec : tonne-équivalent-carcasse.

Source : Agreste - Consommation de viande calculée par bilan

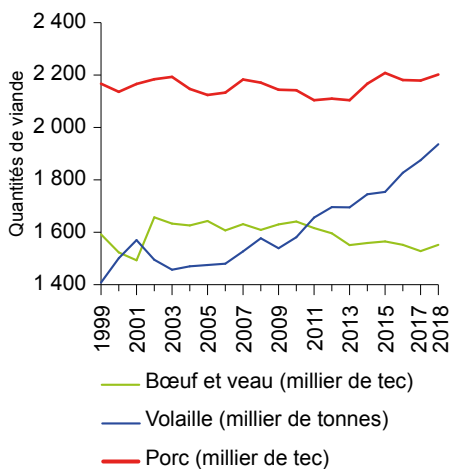
En 2018, la consommation apparente de viande bovine est à nouveau en hausse

En 2018, la consommation de viande bovine calculée par bilan augmente (+ 1,6 % sur un an), interrompant ainsi la tendance à la stagnation, voire à la baisse, observée depuis 2014. Toutefois, depuis 2011, l'écart se creuse de plus en plus avec la consommation de viande de volaille (graphique 7).

Issus à près de 97 % de l'Union européenne, les volumes importés de viande bovine augmentent très légèrement en 2018 : 333 milliers de tec contre 324 milliers de tec en 2017. Cette croissance s'explique par un rebond des importations de préparations et conserves à base de viande bovine, mais également par des achats soutenus de viande congelée.

Graphique 7

Depuis 2011, l'écart se creuse entre la consommation apparente de viande de volaille et celle de viande bovine



Source : Agreste - Consommation calculée de viande par bilan

La consommation apparente de viande porcine repart à la hausse

En 2018, la consommation de viande porcine calculée par bilan repart à la hausse (+ 1,1 %) après avoir baissé ou stagné les deux années précédentes. En progression de 2,3 % sur un an, les importations de viande porcine (y compris viandes salées, séchées, fumées, saucisses, saucissons, conserves et graisses)

couvrent 27 % de la consommation française. Cette part reste toutefois quasiment stable depuis plusieurs années (*graphique 8*).

La consommation apparente de viande ovine baisse moins fortement qu'en 2017

En 2018, la consommation calculée par bilan de viande ovine se replie mais moins fortement que les deux années précédentes (- 0,6 % en 2018, après - 1,4 % en 2017 et - 2,7 % en 2016). Elle repose pour plus de la moitié sur les importations : 56 %. Cette part régresse depuis 2010 (- 6 points) mais tend à se stabiliser depuis trois ans. Les achats en provenance de nos principaux fournisseurs, Royaume-Uni, Irlande et Nouvelle-Zélande, sont en baisse de respectivement : - 9,5 %, - 9,2 % et - 3,1 %, alors que dans le même temps les abattages repartent en légère hausse.

La consommation apparente de viande de volaille est dynamique

En progression continue depuis 40 ans, la consommation apparente de volaille, toutes espèces confondues, est plus dynamique en 2018 (+ 3,3 %) qu'en 2017 (+ 2,2 %). Avec plus de 1,9 million de tonnes, elle atteint un nouveau record, se rapprochant ainsi

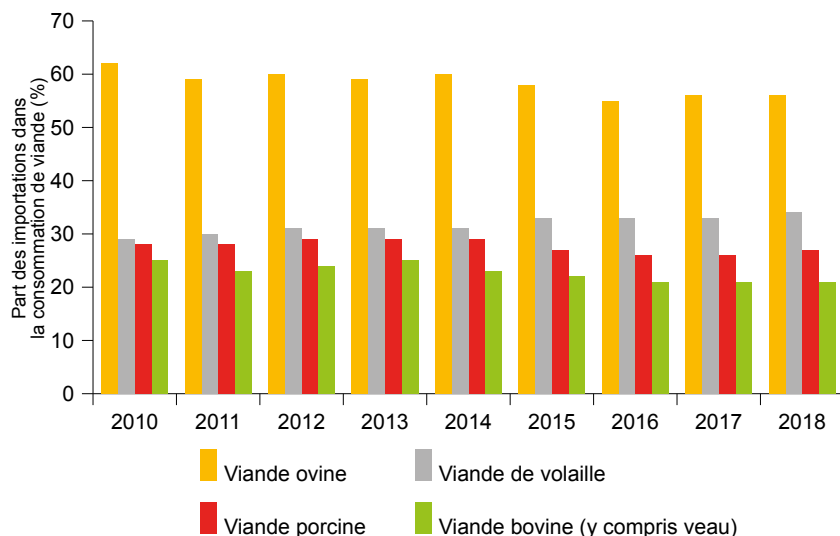
des quantités consommées de viande porcine.

La consommation de poulet de chair s'accroît de 3 % sur un an, à un rythme cependant inférieur au taux de croissance annuel moyen observé depuis 2013 (+ 4 %). Le poulet reste, de loin, la principale volaille consommée (*graphique 9*). Son prix plus abordable et l'absence d'interdit religieux lui offrent une place de choix dans l'assiette du consommateur. Par ailleurs, en tant que principale viande blanche, elle est une meilleure source de protéines, moins grasse et, *a priori*, plus respectueuse de l'environnement, renforçant ainsi son image auprès des consommateurs. Cependant, la demande intérieure provient pour près de la moitié des importations et cette part ne cesse de progresser depuis 2010 (*graphique 10*). En augmentation de 4 % en 2018, les importations françaises de viande de poulet sont issues à 94 % des pays de l'Union européenne.

Après une baisse en 2017, la consommation de dinde reprend en 2018 (+ 1,5 %). La viande de canard affiche, quant à elle, un rebond de 13,5 %, retrouvant ainsi un niveau proche de celui de 2015, avant les deux épisodes d'influenza aviaire. Les importations de canard progressent (+ 11,4 %) mais leur part dans la consommation est stable.

Graphique 8

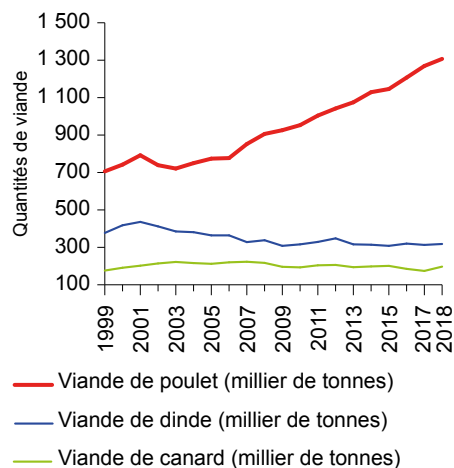
La part des importations dans la consommation de viande de porc reste stable



Source : Agreste

Graphique 9

Depuis 2004, la consommation apparente de viande de poulet progresse



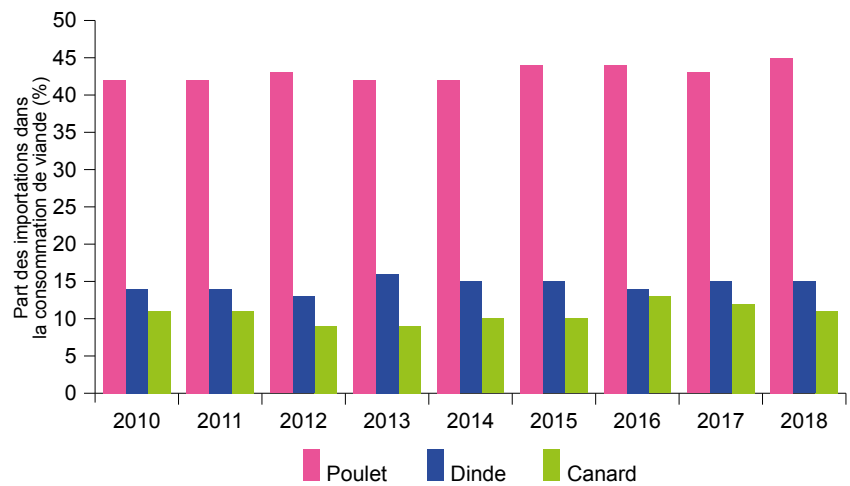
Source : Agreste

La restauration hors foyer progresserait

Au-delà des écarts imputables aux divergences de méthodes (encadré Sources, définitions et méthodes), il est vraisemblable que les différences d'évolution entre la consommation des ménages à domicile, mesurée par le panel Kantar, et celle calculée par bilan s'expliquent, en partie, par une progression de la consommation hors domicile (restauration collective, restaurants, cantines, ...). Le développement de la restauration hors foyer correspond à une évolution des pratiques culinaires et à la recherche, par les ménages, d'une plus grande praticité des produits consommés. Enfin, la viande incorporée aux plats préparés n'est pas comptabilisée dans les achats des ménages.

Graphique 10

En 2018, la part des importations dans la consommation de viande de poulet s'accroît



Source : Agreste

Sources

- Les **achats de consommation** observés par **Kantar Worldpanel** pour FranceAgriMer reposent sur les relevés d'un panel de consommateurs et concernent uniquement les achats effectués pour leur consommation à domicile. La consommation hors foyer n'est pas couverte. Les résultats sont extrapolés à l'ensemble de la population. Tous les achats de consommation réalisés par les ménages sont comptabilisés. Dans cette étude, nous avons fait le choix d'exclure les gros achats. Les données étudiées dans cette synthèse portent sur treize périodes de quatre semaines, c'est-à-dire du 25 décembre 2017 au 30 décembre 2018, soit approximativement l'année entière 2018.
- La **consommation calculée par bilan** reprend l'ensemble des utilisations de viande pour l'alimentation humaine sur le territoire national (métropole + Dom). Elle est mesurée en équivalent-carcasse. La consommation par bilan prend en compte par construction toutes les viandes consommées en France, vendues en l'état aux ménages, vendues aux fabricants de plats préparés, ou à la restauration. Elle est calculée à partir des abattages, augmentés des importations de viandes et diminués des exportations et des variations de stocks. Les chiffres de consommation de viande calculée par bilan sont susceptibles d'être révisés pour les volailles.

Définitions

Contenu des différents postes de consommation de viande du panel Kantar Worldpanel

- Volailles fraîches hors élaborés = volailles entières ou découpes de volailles
- Élaborés de viande de boucherie = viande hachée fraîche, saucisse fraîche à cuire (chipolata, merguez, ...), morceaux demi-sel de porc, paupiette, brochette, ...
- Élaborés de volaille = volaille entière cuite ou rôtie, découpe cuite ou aromatisée, panés, brochettes, ...
- Jambon et charcuterie = jambon cuit et cru/sec, lardons, poitrine, bacon, pâtés, saucisses à pâte fine, saucissons secs et salami, ...
- Traitement des doubles comptes
 - pour les viandes de boucherie, le choix a été fait dans cette étude de comptabiliser les saucisses à gros hachage (= saucisses fraîches à cuire = chipolata, merguez, ...) uniquement au sein du poste « élaborés » de viande de boucherie et pas dans le poste « jambon et charcuterie » ;
 - pour les volailles, le jambon de volaille et les saucisses de volaille ont été comptabilisés uniquement dans le poste charcuterie de volaille et pas dans le poste « élaborés » de volaille.

Méthodes

- Il existe deux types d'informations concernant la consommation de viande : les achats de consommation effectués auprès des ménages et la consommation mesurée par bilan.
 - Les **achats de consommation** consistent à interroger un panel de consommateurs à qui l'on demande de faire un relevé systématique des quantités achetées et d'extrapoler ensuite les résultats obtenus à l'ensemble de la population. Par construction, cela ne permet d'évaluer que la consommation des ménages en excluant la consommation hors foyer.
 - La **mesure de la consommation par bilan** part du fait que les carcasses disponibles pour la consommation humaine après abattage vont être dans un délai bref stockées, exportées ou consommées. En déduisant des abattages les entrées en stocks et les exportations on obtient ainsi une estimation du total des viandes mises à la consommation. On y rajoute enfin les viandes importées et les sorties de stocks, mises à la consommation. La consommation par bilan comprend donc toute la viande mise à la consommation, que ce soit en foyer, hors foyer ou sous forme de plat cuisiné. Ces quantités sont toutefois évaluées en carcasses entières d'animaux alors que la viande qui parvient dans l'assiette du consommateur est en fait une viande nette, débarrassée d'une bonne partie de la graisse et des os qui sont dans la carcasse. Pour la viande bovine, il faut environ 130 kg de carcasse pour produire 100 kg de viande désossée.
- Les deux types d'évaluation de la consommation peuvent donner des résultats divergents :
 - **en niveau** : les écarts sont sensibles. Ils correspondent notamment à la différence carcasse/viande nette, à la restauration hors foyer et plats cuisinés à base de viande, au champ éventuellement restreint du panel (exclusion des touristes) et au défaut de déclaration des panélistes (oublis) et des stocks au sein de la filière ;
 - **en évolution** : les écarts sont moins prononcés sur courte période que sur longue période. Les facteurs de divergence évoluant relativement lentement : évolution de la consommation hors foyer et des plats cuisinés, évolution de la part de carcasse qui parvient dans l'assiette du consommateur, ...

Pour en savoir plus

- dans la rubrique « Conjoncture - Bulletin » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Consommation » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « En 2017, poursuite du repli de la consommation de viande à domicile par les ménages français et stabilité de la consommation de viande calculée par bilan », Synthèses n° 2018/322, avril 2018
- « En 2016, légère hausse de la consommation française de viande, calculée par bilan mais repli modéré de la consommation de viande à domicile par les ménages », Synthèses n° 2017/301, mars 2017



Avril 2019 - n° 2019/338

Retour éditorial

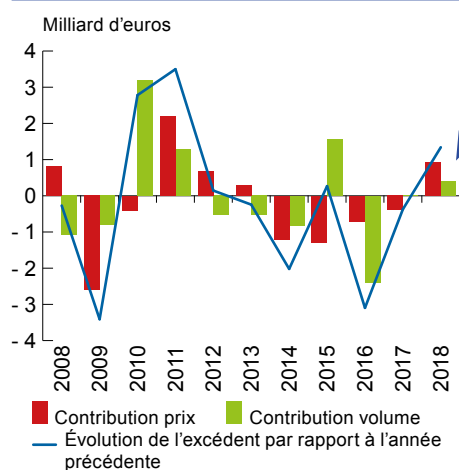
Synthèses

En 2018, l'excédent agroalimentaire se redresse, tiré par les exportations de céréales

Après deux années de baisse, l'excédent des échanges agricoles et agroalimentaires se redresse en 2018 (+ 1,3 milliard d'euros (Md€)) pour s'établir à 6,9 Md€. Il reste toutefois inférieur à la moyenne des cinq dernières années. Les produits agricoles bruts (+ 1,4 Md€) favorisent cette reprise, principalement grâce aux exportations de céréales, et, dans une moindre mesure, à la baisse des importations. Le solde des échanges de produits agricoles bruts redevient ainsi excédentaire. À l'inverse, l'excédent en produits transformés recule (- 0,1 Md€) malgré la progression de l'excédent commercial des vins et spiritueux et la réduction du déficit des échanges de produits issus de la pêche. Les exportations et les importations avec l'UE représentent les deux tiers de l'ensemble des échanges agricoles et agroalimentaires. Leur contribution à l'excédent commercial est en net recul depuis 2009 mais se stabilise néanmoins depuis deux ans autour de 5 %.

En 2018, l'excédent des échanges agricoles et agroalimentaires s'élève à 6,9 Md€, en hausse de 1,3 Md€

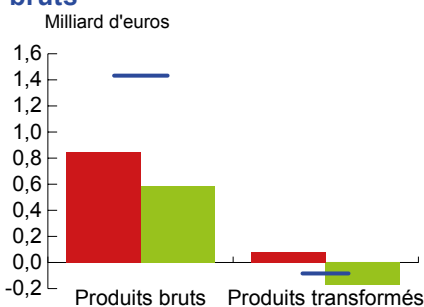
Graphique 1 - En 2018, la progression de l'excédent en valeur résulte d'un effet prix conjugué à la hausse des quantités vendues



Source : DGDDI (Douanes) - Traitement SSP

par rapport à 2017 (tableau 1). D'un côté, il bénéficie de la croissance

En 2018, l'excédent progresse grâce aux échanges de produits bruts



des exportations en valeur (+ 2 %, à 62,3 Md€) grâce à des volumes en hausse (+ 3 %), principalement de produits bruts (tableau 2). De l'autre, il profite d'importations (55,5 Md€) légèrement moins coûteuses qu'en 2017 (prix moyen

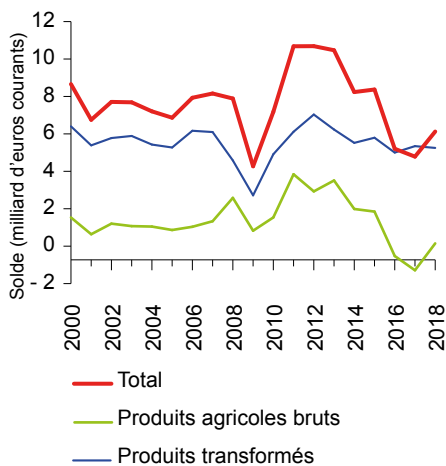
en baisse de 2 %) malgré des volumes, surtout de produits bruts, qui progressent au même rythme (tableau 3 et graphique 1). L'excédent agroalimentaire 2018 interrompt ainsi la tendance baissière observée depuis 2012, exception faite de la légère embellie de 2015. Il demeure cependant à un niveau inférieur à la moyenne des cinq dernières années.

Le solde commercial en produits bruts redevient excédentaire

Le redressement de l'excédent global en 2018 s'explique par le retour à l'excédent du solde des échanges de produits bruts (0,9 Md€, soit + 1,4 Md€ par rapport au déficit 2017) (graphique 2). L'excédent en céréales, en particulier, s'améliore essentiellement grâce à des exportations dynamiques, et à un degré moindre, par des importations

Graphique 2

En 2018, l'excédent agroalimentaire français progresse en valeur grâce aux produits bruts



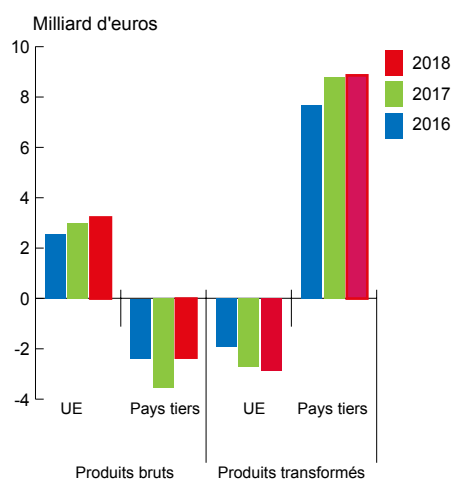
Source : DGDDI (Douanes)

de maïs et de blé tendre en diminution. De son côté, sous l'effet de la baisse des importations, notamment de graines de colza, l'excédent commercial en oléoprotéagineux participe également au redressement du solde des produits bruts.

Excédentaire avec l'Union européenne (UE) mais déficitaire avec les pays tiers, le solde en produits bruts s'améliore aussi bien avec l'un qu'avec l'autre. Pour autant, la réduction du déficit commercial avec les pays tiers représente l'essentiel de la progression, toutes destinations confondues (83 %).

Graphique 3

En 2018, retour à l'excédent pour les produits bruts et détérioration de l'excédent en produits transformés



Source : DGDDI (Douanes)

De son côté, l'excédent des échanges en produits transformés s'accroît de 0,1 Md€ avec les pays tiers. Cette amélioration est toutefois plus que contrebalancée par la dégradation du déficit avec l'UE (- 0,2 Md€) (graphique 3). Toutes destinations confondues, l'excédent en produits transformés recule ainsi de 0,1 Md€ par rapport à 2017, à 6 Md€.

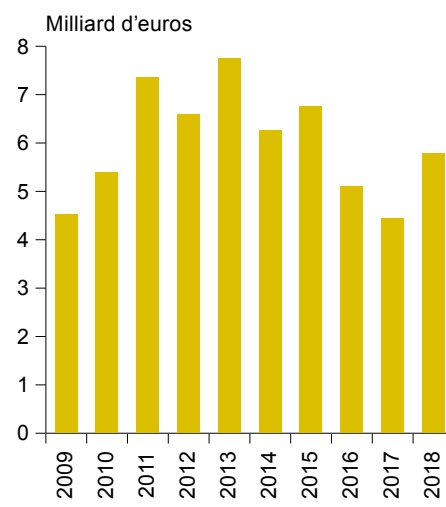
Tous produits confondus, la contribution des pays tiers à l'excédent commercial s'élève à 95 %.

Céréales : forte progression des exportations en lien avec la bonne récolte de 2017

En 2018, après deux années consécutives de baisse, l'excédent commercial des céréales (5,8 Md€) progresse de + 1,4 Md€, soit un montant équivalent à la hausse de la balance agroalimentaire (graphique 4). Les exportations céréalières bénéficient non seulement de l'augmentation des volumes disponibles due à l'abondance de la récolte 2017 de céréales à paille (la troisième plus importante en volume après celles de 1998 et 2015) mais aussi, au 2^d semestre, d'une meilleure valorisation liée à la hausse des cours.

Graphique 4

L'excédent commercial en céréales progresse après deux années de baisse consécutive



Source : DGDDI (Douanes)

Pour la campagne de commercialisation 2017/18 du blé

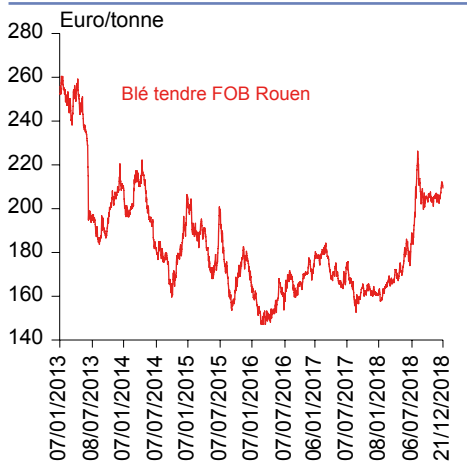
tendre, différents facteurs ont pesé sur les prix des blés français : pression d'une offre mondiale abondante et de qualité notamment en raison de très bonnes récoltes dans les pays de la mer Noire, change défavorable à l'euro avec jusqu'à 1,24 € pour 1 \$ en février 2018 contre 1,06 un an plus tôt.

Sur la première moitié de l'année 2018, les cours du blé sont repartis à la hausse en raison de conditions météorologiques difficiles aux États-Unis, d'une demande soutenue de la part du bassin méditerranéen et de prévisions de consommation attendues en hausse pour la campagne 2018/19. Par la suite, ce redressement s'est confirmé du fait d'un contexte mondial tendu (inquiétudes persistantes sur les cultures d'hiver et les semis aux États-Unis, travaux d'ensemencement retardés en Ukraine et en Russie...). Les pressions ont, en outre, été accentuées par l'érosion de l'euro face au dollar et le dynamisme de la demande adressée à la France.

À partir de l'été 2018, la baisse de l'offre, au niveau mondial comme au niveau hexagonal, a tiré de nouveau vers le haut les cours des céréales à paille et plus particulièrement ceux du blé tendre. En France, les conditions climatiques de l'hiver (pluviométrie importante en janvier et mars, froid intense en février) ont gêné le développement des cultures. La chaleur en fin de cycle a par ailleurs provoqué des baisses de rendement significatives. Sur le dernier trimestre, en lien avec une offre plus faible et une demande soutenue, les cours sont sensiblement plus élevés que sur la première partie de 2018, dans un contexte de tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Ces niveaux de prix n'avaient plus été atteints depuis la campagne 2014/15 (graphique 5).

Sur les six premiers mois de 2018, les quantités exportées de blé tendre progressent de plus de 50 % par rapport à la même période en 2017, du fait d'une offre abondante et d'une demande en hausse, principalement en provenance des pays tiers. En valeur, avec un prix moyen à l'exportation en retrait (- 3 % sur un an), l'augmentation

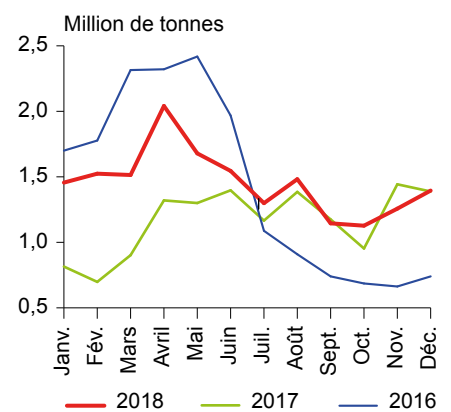
Graphique 5
Les cours du blé tendre français remontent en 2018



Source : FranceAgriMer

des exportations est à peine moins marquée (+ 48 %). En revanche, au 2^d semestre 2018, les expéditions de blé en volume ralentissent sensiblement (+ 3 % sur un an), tout en restant supérieures à celles de 2017 (graphique 6). Elles bénéficient cependant de prix en forte progression (+ 18 % par rapport au second semestre 2017).

Graphique 6
Forte hausse des volumes de blé tendre exportés sur la première partie de l'année 2018



Source : DGDDI (Douanes)

Au total, sur l'ensemble de 2018, les ventes de blé tendre à destination de l'étranger progressent de 797 millions d'euros (M€) par rapport à 2017 (+ 34 %). Le prix moyen du blé français à l'exportation augmente de 7 % sur un an tandis que les quantités vendues croissent de plus de 3,5 millions de tonnes (Mt), pour

s'établir à 17,5 Mt, retrouvant ainsi un niveau proche de la moyenne des cinq dernières années. Les volumes les plus importants sont enregistrés en premier lieu avec l'Algérie (près de 60 % de l'augmentation des exportations, soit + 2,1 Mt). Ce pays, premier débouché pour les blés de l'Hexagone, s'était détourné de l'origine française en 2016 et 2017, compte tenu d'une récolte 2016 peu compatible avec les exigences des cahiers des charges algériens. Viennent ensuite l'Arabie saoudite, les Pays-Bas (+ 0,6 Mt pour ces deux destinations) et le Maroc (+ 0,3 Mt).

Après deux années consécutives de baisse, la valeur des exportations françaises d'orges s'accroît de 232 M€ en 2018, soit + 26 % sur un an. Les quantités comme les prix augmentent (respectivement + 10 et + 14 %). Les prix des orges sont portés par la demande mondiale et la faiblesse de l'offre. Les disponibilités sur le marché mondial sont en baisse depuis la campagne 2016/17 et la production mondiale en 2018 apparaît même à son plus bas niveau depuis 2012.

Les volumes d'orges exportés par la France profitent du recul des disponibilités australiennes et russes à l'exportation. Avec des quantités d'orges australiennes importées insuffisantes pour satisfaire ses besoins, la Chine s'est largement tournée vers l'origine française (+ 0,4 Mt), confirmant ainsi son rang de premier importateur mondial d'orges. Les volumes expédiés par l'Hexagone croissent également vers l'Arabie saoudite (+ 0,1 Mt), premier importateur historique d'orges fourragères. Ce pays doit compenser l'arrêt progressif de la production locale de céréales et répondre aux besoins engendrés par le développement des filières laitières et avicoles. Il en va de même pour l'Allemagne qui achète traditionnellement des orges françaises (notamment brassicoles) et qui accélère ses achats en 2018 en raison de la faiblesse de ses récoltes, pénalisées par la sécheresse.

Les exportations de maïs augmentent de 125 M€ sur un an (+ 10 %). Elles bénéficient de disponibilités

en hausse : pendant l'été 2017, les températures et la répartition des pluies ont été très favorables aux rendements de la récolte (principalement écoulee en 2018). Avec un écart de prix entre le blé et le maïs favorable à ce dernier, le maïs français devient compétitif à l'exportation et pour les utilisations en alimentation animale. Les ventes croissent particulièrement vers la Belgique (+ 0,2 Mt) mais aussi vers l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (+ 0,1 Mt pour chacune de ces trois destinations). En volume, les exportations progressent de 16 % par rapport à 2017, à 5 Mt.

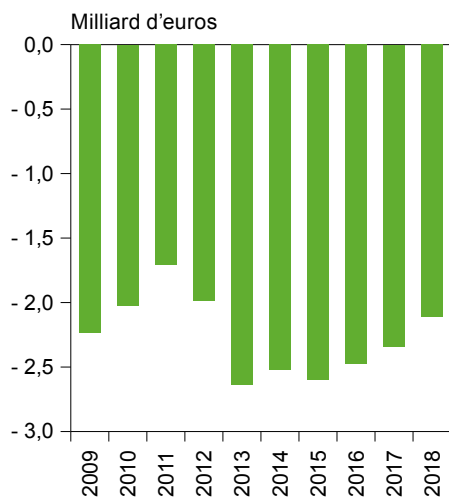
Pour la troisième année consécutive, réduction du déficit de la filière oléoprotéagineuse grâce au repli des importations

En 2018, le déficit de la filière oléoprotéagineuse (graines, huiles et tourteaux) baisse de 0,2 Md€ à 2,1 Md€ (graphique 7).

Le solde des seuls échanges de graines oléoprotéagineuses redevient positif, à 85 M€, en progression de 143 M€ par rapport à 2017, principalement à la faveur de la baisse des importations (- 125 M€ et - 135 M€ rien que pour les graines de colza). Les volumes importés diminuent (- 3 %) mais plus encore les prix (- 6 %). La production mondiale, en hausse depuis deux ans, avec un record en 2018, pèse sur les cours malgré un léger rebond sur la fin de l'année 2018 lié à la croissance de la trituration. Les importations de colza reculent ainsi d'un peu plus de 0,2 Mt (- 21 %) par rapport au niveau élevé de 2017 (1,2 Mt). Ce niveau record résultait surtout d'une première partie d'année marquée par la faiblesse des disponibilités issues de la production 2016. L'arrivée de l'abondante récolte 2017 a freiné les importations au 2^d semestre de 2017 et sur la première partie de l'année 2018. Par la suite, le net recul de la récolte 2018 a, au contraire, favorisé l'importation de marchandises pour combler le manque de disponibilités intérieures. En effet, malgré la hausse des surfaces, les rendements de la moisson 2018 ont été doublement affectés par les conditions climatiques : au printemps,

Graphique 7

En 2018, tout en restant élevé, le déficit commercial de la filière oléoprotéagineuse se réduit



Source : DGDDI (Douanes)

par un excès de pluviométrie perturbant la floraison et favorisant les maladies ainsi que les attaques de ravageurs, en été, par la sécheresse.

Avec la moindre concurrence des blés à fort taux de protéines pour l'alimentation du bétail, les achats de soja augmentent (+ 29 M€ par rapport à 2017). Seuls les volumes progressent (+ 21 %), le prix moyen à l'importation des fèves diminuant (- 6 %). Ces prix moins élevés s'expliquent principalement par l'augmentation de la part de l'origine américaine dans les importations françaises. De 24 % en 2017, elle passe à 37 % en 2018. Dans un contexte de relations commerciales tendues à la suite de l'instauration de taxes américaines à l'importation, la taxation, en représailles, par la Chine du soja américain a généré des incertitudes sur le marché mondial (la Chine étant le premier importateur au monde de fèves de soja). Mécaniquement, les prix du soja américain chutent alors que ceux des autres pays augmentent, favorisant les achats par la France de soja en provenance des États-Unis (+ 85 % par rapport à 2017).

De son côté, le déficit du commerce extérieur des huiles et graisses végétales ainsi que des tourteaux se réduit légèrement de 89 M€ par rapport à 2017, pour atteindre

2,2 Md€. Celui des seuls échanges d'huiles et de corps gras d'origine végétale diminue principalement à la faveur du recul des importations (- 117 M€). La contraction des volumes d'huile de tournesol et de palme importés (respectivement - 22 et - 10 %) ainsi que celle des prix (- 7 %) contribuent à la baisse. À l'inverse, le déficit des échanges de tourteaux se creuse de 7 M€ du fait d'un repli des exportations (- 16 M€) supérieur à celui des importations (- 10 M€) sous l'effet de la baisse conjointe des prix (- 7 %) et des volumes (- 4 %).

Sucre : l'excédent des échanges progresse pour la deuxième année consécutive du fait de la baisse des importations

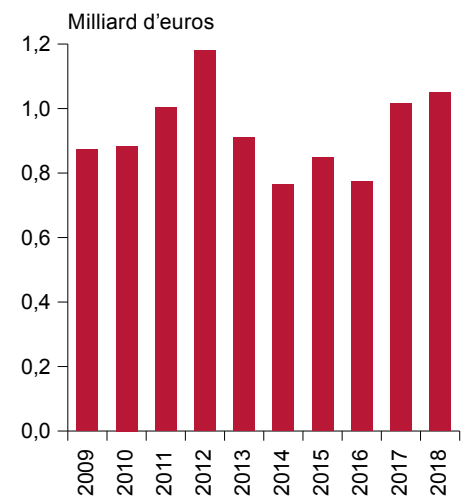
En 2018, dans un contexte d'arrêt des quotas depuis le 1^{er} octobre 2017, l'excédent commercial sucrier progresse pour la deuxième année d'affilée (*graphique 8*).

L'année 2018 recouvre une nouvelle fois deux campagnes de commercialisation bien distinctes : tandis que les neuf premiers mois de 2018 appartiennent à la campagne 2017/18, la première sans quotas et sans limitation des exportations, marquée par la hausse de la production sucrière française, les trois derniers mois de 2018 appartiennent à la campagne 2018/19, avec une production de sucre moins importante. En effet, si les surfaces betteravières de la récolte 2018 sont restées au niveau élevé atteint l'année précédente, le rendement moyen a reculé fortement du fait de la sécheresse et des maladies. Les disponibilités en sucre se contractent ainsi malgré la hausse des stocks en début de campagne 2018/19.

Au total sur l'année 2018, avec des disponibilités en sucre en progression sur les trois quarts de l'année, la forte hausse des exportations en volume (+ 25 %) est totalement effacée par la baisse des prix : les exportations en valeur stagnent à 1,3 Md€ (*graphique 9*). Dans le même temps, les importations de sucre diminuent de 7 %, à 255 M€, en raison du repli des prix (- 8 %).

Graphique 8

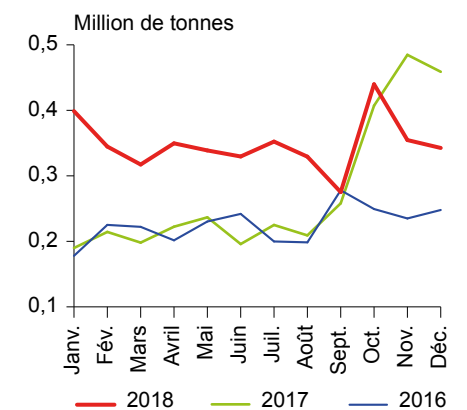
L'excédent commercial en sucre se maintient au-dessus du milliard d'euros en 2018



Source : DGDDI (Douanes)

Graphique 9

Forte hausse des exportations de sucre en volume avec la fin des quotas



Source : DGDDI (Douanes)

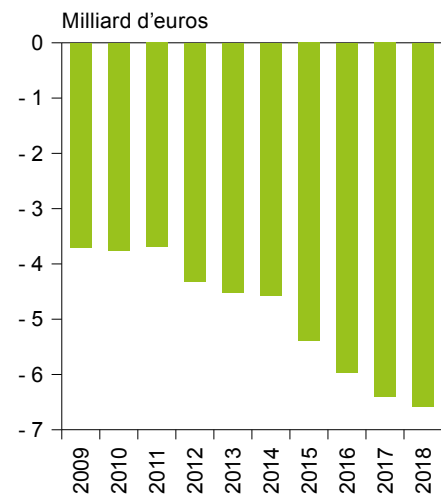
Fruits et légumes : le déficit commercial se creuse toujours plus sous l'effet du recul des exportations

En 2018, le déficit structurel de la filière fruits et légumes (fruits, légumes et produits à base de fruits et légumes) s'accroît de 174 M€, à près de 6,6 Md€ (*graphique 10*).

90 % de ce déficit est imputable aux échanges de fruits frais. Pour la quatrième année consécutive, le

Graphique 10

Nouvelle détérioration du déficit commercial de la filière fruits et légumes



Source : DGDDI (Douanes)

déficit augmente (+ 157 M€) mais contrairement à l'année précédente, il résulte d'une baisse des exportations (- 204 M€, - 13 % sur un an) supérieure à celle des importations (- 47 M€, - 1 %). Si les volumes exportés fléchissent (- 17 %), les prix restent fermes (+ 5 %), notamment en pommes, abricots et kiwis. La commercialisation à l'exportation des pommes a été rendue difficile par la diminution de l'offre française et la précocité de la récolte dans les autres pays européens, et notamment l'Allemagne. Les quantités exportées diminuent respectivement de - 8, - 6 et - 34 % vers nos trois principaux marchés que sont le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Allemagne. Pour les abricots, la récolte a été affectée par des intempéries dans certains bassins de production (gelées au printemps puis orages répétés, canicule...). De faible qualité, elle a été commercialisée plus tardivement. Les quantités expédiées vers l'Allemagne, principal débouché pour les abricots français, ont ainsi reculé de 49 %. En kiwis, les exportations ont souffert du déficit de production et de la concurrence de l'Italie et de la Grèce sur le marché européen.

En 2018, aux mauvais résultats commerciaux enregistrés à l'exportation par les fruits frais s'ajoute l'alourdissement du déficit en

légumes frais de 35 M€. La baisse des exportations de légumes (- 162 M€ par rapport à 2017) a été supérieure à celle des importations (- 127 M€). Ces résultats sont essentiellement imputables au recul des prix en 2018 alors que le début d'année 2017 avait vu les cours européens s'envoler, déséquilibrés par la forte réduction de l'offre (conséquence du froid et du gel dans les pays du Sud de l'Europe).

Pour la deuxième année consécutive, les volumes exportés de pommes de terre se redressent (+ 13 %). Cette hausse s'additionne à la baisse des volumes importés pour consolider l'excédent commercial. En valeur, dans un contexte de recul des prix, les exportations de pommes de terre en frais augmentent de 16 M€, à 545 M€, tandis que les importations (93 M€) se contractent sensiblement (- 23 %). En 2017, avec une récolte abondante, à la faveur de l'augmentation des emblavements et des rendements, les prix des pommes de terre avaient fortement diminué. *A contrario*, le recul de la récolte 2018 affectée par la sécheresse, a soutenu les prix, en forte hausse à partir de septembre.

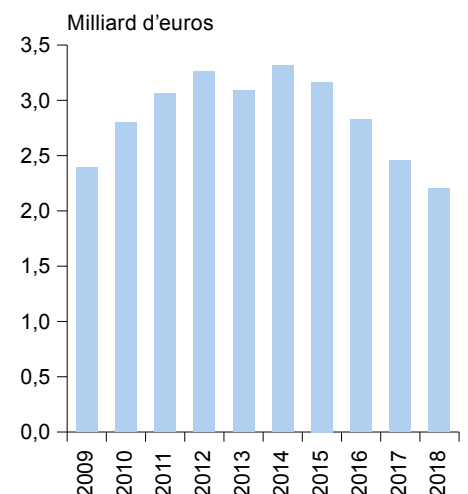
Enfin, concernant les produits transformés à base de fruits et légumes, seules les ventes de confitures, gelées, compotes et purées de fruits et, à un degré moindre, de pois appertisés sont excédentaires. Au total, avec une contribution de 44 % au déficit commercial global en 2018, le déficit des produits issus de la transformation des fruits et légumes se réduit de 18 M€ en raison principalement de l'augmentation des volumes exportés (+ 4 % par rapport à 2017).

En 2018, nouvelle baisse de l'excédent des produits laitiers

En 2018, l'excédent des échanges de produits laitiers (hors glaces et sorbets) fléchit de 260 M€ pour s'établir à 2,2 Md€ (*graphique 11*). Pénalisé par un accroissement des importations (+ 110 M€ sur un an) et une contraction des exportations (- 149 M€) (*graphique 12*), il atteint son niveau le plus bas des dix dernières années, et perd un tiers de sa valeur depuis le niveau record atteint en 2014.

Graphique 11

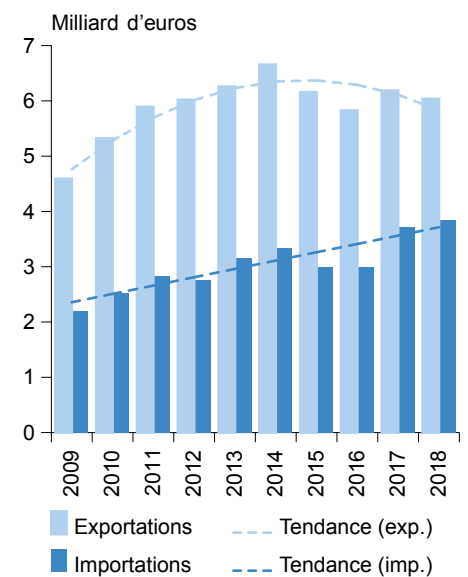
L'excédent commercial en produits laitiers a perdu un tiers de sa valeur depuis 2014



Source : DGDDI (Douanes)

Graphique 12

En 2018, baisse en valeur des exportations de produits laitiers alors que les importations continuent d'augmenter



Source : DGDDI (Douanes)

Avec des épisodes météorologiques difficiles (pluies abondantes au printemps, sécheresse et fortes chaleurs en été), la collecte de lait hexagonale affiche un très léger repli en 2018 par rapport à 2017

du fait de performances moindres des vaches et de la baisse du cheptel de femelles laitières. Dans la perspective d'un recours accru aux achats de fourrages et avec une trésorerie affaiblie par plusieurs années de crise, les producteurs laitiers ont souvent choisi de réduire leur troupeau. Avec des disponibilités en lait en légère diminution et pour répondre à une demande forte lors du premier semestre, les industriels ont privilégié la fabrication de beurre et de fromages limitant les disponibilités en matière grasse du lait pour les autres fabrications.

Comme en 2017, l'écart de valorisation entre la matière grasse du lait et la matière protéique explique en grande partie les évolutions du commerce extérieur. Dans ce contexte, le beurre et les pâtes à tartiner laitières contribuent le plus à la dégradation du solde commercial de produits laitiers (- 116 M€). Avec un manque de compétitivité des produits français à l'exportation, les ventes progressent en valeur (+ 4 M€) du fait de la seule hausse des prix (+ 8 %), les volumes diminuant (- 7 %). Dans le même temps, l'augmentation de la valeur des importations est nettement plus forte (+ 120 M€) en raison de la croissance à la fois des volumes et des prix (respectivement + 5 et + 6 %).

L'autre dégradation importante concerne le solde des échanges de poudres de lait écrémé (- 98 M€) principalement en lien avec la diminution des exportations (- 92 M€) (- 2 % pour les volumes et - 19 % pour les prix). Le solde des échanges de poudre de lait écrémé en 2018 est ainsi le plus bas depuis 2009. C'est particulièrement vers les pays tiers que les expéditions fléchissent, notamment vers l'Algérie, premier débouché pour les poudres de lait françaises, où la concurrence des produits néo-zélandais est forte.

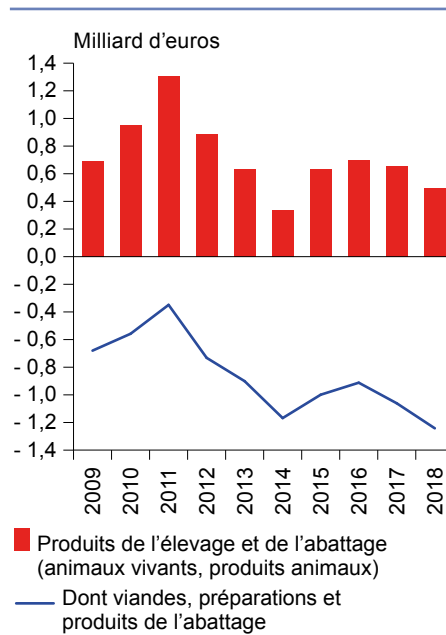
Pour la cinquième année consécutive, l'excédent des échanges de fromages s'érode en valeur (- 9 M€), conséquence d'une hausse plus importante des importations (+ 62 M€), soutenues par les volumes (+ 4 %), que des exportations (+ 53 M€), tirées par les prix (+ 1 %).

Produits de l'élevage et de l'abattage : l'augmentation des importations de viande bovine et de volaille creuse le déficit des échanges

En 2018, l'excédent commercial des filières animales s'établit à 0,5 Md€, en diminution de 159 M€ par rapport à 2017 (graphique 13).

Graphique 13

En 2018, nouvelle détérioration de l'excédent des produits de l'élevage et de l'abattage



Source : DGDDI (Douanes)

Structurellement excédentaire, le solde commercial des animaux vivants (1,7 Md€) augmente de 22 M€. Cette hausse est toutefois limitée par des effectifs particulièrement bas de brouillards qui ont ralenti les exportations.

Le déficit des échanges de produits animaux (viandes, préparations et sous-produits issus de l'abattage : abats, peaux, ...) se creuse, quant à lui, de 181 M€, dépassant 1,2 Md€ du fait notamment de la dégradation des soldes en viande bovine, porcine et en viande de volaille (respectivement - 14, - 16 et - 70 M€ par rapport à 2017).

Dans un contexte de hausse de la consommation française de viande bovine calculée par bilan en 2018, le

déséquilibre commercial se creuse avec l'augmentation des importations (+ 44 M€). Cela s'explique essentiellement par les prix (+ 2 % par rapport à 2017), les volumes ne progressant que légèrement. Les exportations s'accroissent aussi (+ 30 M€), sous l'effet de la seule progression des volumes vendus (+ 3 %), mais pas suffisamment pour compenser la hausse des importations.

Tout en restant excédentaire, le solde commercial en viande de porc se réduit, pénalisé par une diminution des exportations supérieure à celle des importations (respectivement - 70 M€ et - 54 M€). Ce sont les prix à l'exportation qui diminuent sensiblement (- 10 %), les volumes augmentant (+ 2 %). Les prix pâtissent d'un certain tassement de la consommation intérieure et du nouveau repli de la demande chinoise. Les quantités exportées de viandes fraîches ou congelées vers la Chine diminuent ainsi de 3 % en 2018 après - 42 % en 2017. La baisse des importations est également tirée par les prix (- 8 %), les volumes progressant légèrement (+ 1 %). L'Espagne reste le principal fournisseur du marché français pour les viandes fraîches et congelées, devant l'Allemagne.

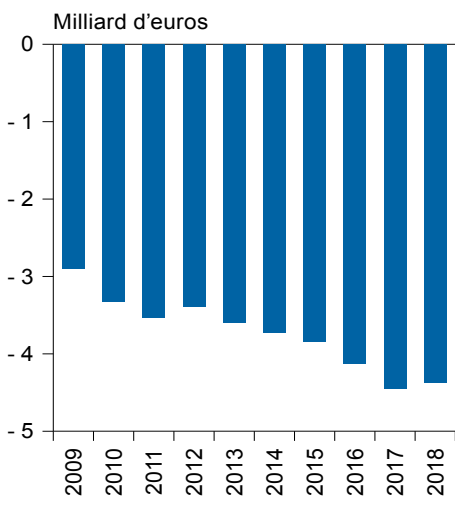
Quant à la viande de volaille, les exportations françaises augmentent de 5 M€ en 2018, traduisant un repositionnement des débouchés sur les marchés européens et un retrait des marchés du Moyen-Orient. La progression des ventes est moins marquée en valeur qu'en volume du fait de l'érosion des prix (- 2 %). Dans le même temps, la croissance des importations est nettement supérieure avec + 75 M€. Elle repose sur les échanges avec les pays de l'UE et plus particulièrement avec la Pologne, la Belgique ou l'Espagne qui font plus que compenser les baisses constatées avec les Pays-Bas ou l'Allemagne.

Filière pêche : réduction du déficit commercial parallèlement à la baisse des importations en 2018

En France, la production de produits aquatiques ne couvre que très

partiellement la demande. Le solde du commerce extérieur de la filière pêche (y compris aquaculture et produits préparés issus de la pêche) est donc structurellement fortement négatif. En 2018, pour la première fois depuis 2012, le déficit se réduit (4,4 Md€) (*graphique 14*).

Graphique 14
Le déficit commercial de la filière pêche se réduit mais reste important



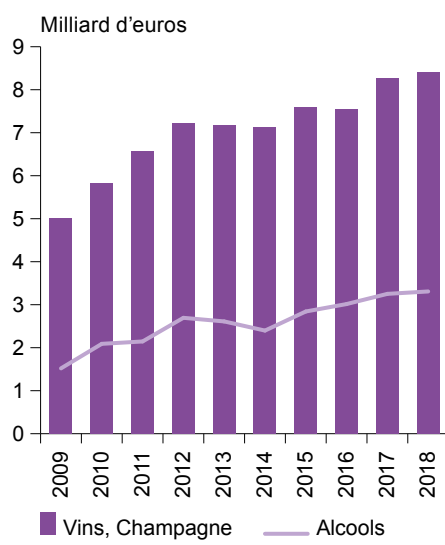
Source : DGDDI (Douanes)

Les exportations progressent (1,6 Md€, soit + 2 % en valeur et + 3 % en volume). Parallèlement, les importations françaises diminuent légèrement en valeur (- 1 %), à un peu plus de 5,9 Md€, grâce à des prix en recul. Les achats de crustacés frais ou congelés diminuent (- 6 %) mais la valeur des achats de préparations et conserves de poissons augmente (+ 3 %), tandis que celle de poissons frais ou congelés (entiers et filetés) reste stable.

Vins et spiritueux : les exportations de vins restent dynamiques en valeur

En 2018, l'excédent commercial en vins et spiritueux atteint 11,7 Md€, en hausse pour la quatrième année consécutive (*graphique 15*). Avec près de 9,4 Md€, les ventes de vins et Champagne restent dynamiques (+ 258 M€) sous l'effet d'une meilleure valorisation des produits français à l'exportation (progression de 7 % des prix).

Graphique 15
Les excédents commerciaux en vins et spiritueux continuent de progresser



Source : DGDDI (Douanes)

En 2018, les volumes de vins et Champagne exportés vers l'UE se réduisent (- 3 %), pénalisés par la faiblesse des disponibilités de la récolte 2017. Les volumes diminuent vers 17 des 27 autres États membres de l'UE, notamment vers nos principaux partenaires : Allemagne et Royaume-Uni. Cependant, avec des prix en augmentation, les ventes vers l'UE progressent en valeur (+ 5 % par rapport à 2017). Cela concerne la plupart des pays européens (23), en particulier le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Belgique (respectivement + 2, + 6 et + 4 %). Pour la deuxième année consécutive, les exportations vers le Royaume-Uni, premier client européen en valeur des vins et Champagne français, croissent (+ 2 %), pour atteindre 1,2 Md€, malgré l'appréciation de l'euro face à la livre sterling et les incertitudes liées au Brexit.

À destination des pays tiers, les exportations françaises en volume diminuent (- 10 % sur un an), conséquence, là aussi, des disponibilités limitées. Dans un contexte par ailleurs de ralentissement économique, le débouché chinois est le principal touché par le repli des ventes de vins français avec, pour la première fois depuis 2013, une chute de 35 % des volumes à destination de ce pays. À l'inverse, les ventes vers les

États-Unis continuent de progresser (+ 5 %), confirmant l'importance majeure du marché américain. En valeur, les ventes affichent une hausse vers la majorité des pays tiers (+ 2 % au total). Les États-Unis consolident ainsi leur statut de premier débouché en valeur pour les vins et Champagne français (+ 7 % à 1,7 Md€, soit 18 % des exportations françaises). Vers la Chine, les exportations perdent 20 % de leur valeur et se replient à 0,6 Md€ (soit 6 % des exportations totales). Elles se classent toutefois au troisième meilleur rang pour les exportations après 2016 et 2017. Les bons résultats affichés vers Hong Kong (+ 9 %) et dans une moindre mesure vers Singapour (+ 1 %) compensent en partie les pertes vers la Chine.

Les importations françaises s'accroissent de 14 % en valeur (+ 118 M€), approchant ainsi du milliard d'euros en 2018. Cette hausse s'explique par des prix fermes liés à la faiblesse des récoltes viticoles européennes en 2017. Du fait d'un manque d'offre hexagonale en vin d'entrée de gamme sur le marché intérieur mais aussi à l'exportation, la majeure partie des importations françaises concerne des vins en vrac sans indication géographique et sans mention de cépage notamment en provenance d'Espagne. La France est ainsi le deuxième importateur mondial de vins en vrac derrière l'Allemagne.

En 2018, les exportations d'alcools spiritueux (Cognac, rhum, etc.) sont en hausse de 82 M€ (+ 2 %) à 4,5 Md€, sous l'effet de la croissance des volumes vendus. Les ventes de Cognac qui représentent plus des deux tiers des expéditions françaises d'alcools distillés en 2018, progressent de 52 M€ par rapport à 2017. Les ventes augmentent exclusivement à destination des pays tiers et notamment des États-Unis, premier client des spiritueux français (+ 3 % à 1,6 Md€). Après trois années consécutives de hausse, les exportations diminuent vers la Chine (- 12 % à 446 M€). Les expéditions de spiritueux progressent cependant dans le reste de l'Asie (Singapour, Hong Kong, Malaisie, Viêt Nam, Japon, Corée du Sud...), confirmant la dynamique asiatique.

Tableau 1 : En 2018, l'excédent agricole et agroalimentaire progresse à la faveur des prix et des quantités des produits bruts

Produits CPF4	Montant du solde des échanges 2018 (million d'euros)	Évolution du solde entre 2017 et 2018 (million d'euros)	Contribution des volumes dans l'évolution du solde entre 2017 et 2018 (1) (million d'euros)	Contribution des prix à l'évolution du solde entre 2017 et 2018 (1) (million d'euros)
Produits agricoles bruts et agroalimentaires	6 852	1 339,8	414,5	925,3
PRODUITS BRUTS	875	1435,5	590,5	845,0
Agriculture et élevage	1 809	1436,0	724,6	711,4
Céréales, légumineuses, oléagineux	5 873	1500,2	1218,0	282,2
Céréales n. c. riz	5 787	1354,5	1026,7	327,7
Oléoprotéagineux	85	143,2	188,4	- 45,2
Légumes, fleurs, plantes	- 951	- 26,2	- 105,9	79,8
Légumes	- 680	- 34,8	- 129,3	94,5
Prod. cult. permanentes	- 4 853	- 60,5	- 363,1	302,6
Fruits	- 2 980	- 157,2	- 283,7	126,5
Café, cacao, thé	- 868	8,4	- 96,6	105,0
Animaux vifs, œufs, miel	1 741	22,5	- 24,4	46,8
Bovins	1 433	1,6	- 44,0	45,6
Produits sylvicoles	210	25,0	- 14,0	39,0
Pêche et aquaculture	- 1 144	- 25,5	- 120,2	94,7
IAA, TABACS	5 977	- 95,7	- 176,0	80,3
Viandes, produits de l'abattage	- 1 242	- 181,2	49,9	- 231,1
Viande bovine	- 282	- 13,9	12,5	- 26,4
Viande porcine	28	- 16,4	3,7	- 20,0
Volaille	- 309	- 70,0	- 28,4	- 41,5
Produits préparés de la pêche	- 3 234	97,2	111,1	- 13,9
Produits à base de fruits & légumes	- 2 920	18,0	7,3	10,8
Huiles, tourteaux, corps gras	- 2 173	77,4	117,1	- 39,8
Tourteaux	- 1 132	- 6,7	32,3	- 39,0
Produits laitiers, glaces	2 465	- 223,3	- 130,2	- 93,1
Fromages	1 499	- 9,4	- 60,0	50,5
Produits des céréales	837	- 86,6	- 72,3	- 14,4
Biscuits, pâtisseries, pâtes	- 258	91,3	37,9	53,4
Autres produits alimentaires	328	- 155,4	107,7	- 263,1
Sucre	1 051	34,0	317,5	- 283,5
Chocolat, confiserie	- 925	- 50,5	- 85,1	34,6
Aliments pour animaux	1 134	3,5	- 71,4	74,9
Boissons	12 330	72,9	- 313,2	386,1
Vins, champagne	8 404	139,9	- 359,7	499,6
Eaux de vie, alcools	3 308	56,4	136,6	- 80,2
Tabacs	- 1 291	190,7	- 19,7	210,3

Source : DGDDI (Douanes), traitement SSP

Note de lecture : en 2018, l'excédent des échanges de céréales s'élève à 5,8 milliards d'euros, soit une hausse de 1,4 milliard d'euros par rapport à 2017 : l'évolution des quantités échangées contribue pour 1 milliard d'euros à la progression de l'excédent et l'évolution des prix pour 300 millions d'euros.

(1) : cf. Méthodologie

Tableau 2 : En 2018, la valeur des exportations augmente sous l'effet de la progression des quantités vendues

Produits CPF4	Montant des exportations 2018 (million d'euros)	Évolution de la valeur des exportations 2018/2017 (%)	Évolution des volumes exportés 2018/2017 (1) (%)	Évolution des prix 2018/2017 (1) (%)
Produits agricoles bruts et agroalimentaires	62 318	1,9	2,6	- 0,7
PRODUITS BRUTS	14 905	7,1	6,8	0,2
Agriculture et élevage	13 823	7,3	6,4	0,9
Céréales, légumineuses, oléagineux	7 477	20,1	17,1	2,6
Céréales n. c. riz	6 170	25,0	18,6	5,4
Oléoprotéagineux	1 304	1,4	11,3	- 8,9
Légumes, fleurs, plantes	2 293	- 5,9	- 0,5	- 5,4
Légumes	1 988	- 7,5	- 2,2	- 5,5
Prod. cult. permanentes	1 733	- 9,9	- 11,9	2,3
Fruits	1 316	- 13,4	- 17,3	4,7
Café, cacao, thé	29	0,2	- 17,4	21,3
Animaux vifs, œufs, miel	2 321	1,0	- 0,1	1,0
Bovins	1 483	1,4	- 1,5	3,0
Produits sylvicoles	458	5,6	25,2	- 15,7
Pêche et aquaculture	624	3,1	3,1	0,0
IAA, TABACS	47 413	0,3	1,4	- 1,0
Viandes, produits de l'abattage	4 451	- 1,6	3,7	- 5,1
Viande bovine	962	3,2	3,1	0,1
Viande porcine	754	- 8,5	1,8	- 10,2
Volaille	840	0,7	2,8	- 2,1
Produits préparés de la pêche	938	0,9	3,1	- 2,1
Produits à base de fruits & légumes	2 132	3,2	3,8	- 0,6
Huiles, tourteaux, corps gras	1 103	- 4,2	10,3	- 13,1
Tourteaux	136	- 10,8	- 4,4	- 6,7
Produits laitiers, glaces	6 522	- 1,5	- 0,7	- 0,8
Fromages	3 102	1,7	0,3	1,4
Produits des céréales	2 589	- 2,9	- 4,2	1,4
Biscuits, pâtisseries, pâtes	2 083	5,3	3,5	1,8
Autres produits alimentaires	8 906	- 1,6	5,5	- 6,8
Sucre	1 306	1,1	24,8	- 18,9
Chocolat, confiserie	2 039	- 7,1	- 2,3	- 4,9
Aliments pour animaux	2 216	0,9	- 1,7	2,5
Boissons	16 266	2,4	- 0,8	3,2
Vins, champagne	9 364	2,8	- 3,8	6,9
Eaux de vie, alcools	4 519	1,8	3,4	- 1,5
Tabacs	207	10,6	1,8	8,6

Source : DGDDI (Douanes), traitement SSP

Note de lecture : en 2018, les exportations de céréales s'élèvent à 6,2 milliards d'euros, soit une hausse de 25 % par rapport à 2017 : les quantités exportées de céréales progressent de 19 % et les prix auxquels elles sont vendues augmentent de 5 %.

(1) : cf. Méthodologie

Tableau 3 : En 2018, la valeur des importations reste relativement stable, la hausse des volumes achetées ayant été quasiment compensée par la baisse des prix

Produits CPF4	Montant des importations 2018 (million d'euros)	Évolution de la valeur des importations 2018/2017 (%)	Évolution des volumes importés 2018/2017 (1) (%)	Évolution des prix 2018/2017 (1) (%)
Produits agricoles bruts et agroalimentaires	55 466	- 0,4	2,1	- 2,4
PRODUITS BRUTS	14 030	- 3,1	2,5	- 5,5
Agriculture et élevage	12 014	- 3,9	0,8	- 4,7
Céréales, légumineuses, oléagineux	1 604	- 13,3	- 8,2	- 5,5
Céréales n. c. riz	383	- 23,9	- 21,9	- 2,6
Oléoprotéagineux	1 218	- 9,3	- 3,2	- 6,3
Légumes, fleurs, plantes	3 244	- 3,5	2,8	- 6,1
Légumes	2 669	- 4,5	3,0	- 7,3
Prod. cult. permanentes	6 585	- 1,9	2,0	- 3,8
Fruits	4 295	- 1,1	0,5	- 1,6
Café, cacao, thé	897	- 0,9	10,1	- 10,0
Animaux vifs, œufs, miel	580	0,1	4,0	- 3,8
Bovins	50	63,0	70,1	- 4,2
Produits sylvicoles	248	- 0,3	49,6	- 33,3
Pêche et aquaculture	1 768	2,6	8,1	- 5,1
IAA, TABACS	41 436	0,6	2,0	- 1,4
Viandes, produits de l'abattage	5 693	1,9	2,1	- 0,2
Viande bovine	1 243	3,7	1,4	2,3
Viande porcine	726	- 6,9	1,4	- 8,2
Volaille	1 149	7,0	4,9	2,1
Produits préparés de la pêche	4 172	- 2,1	- 1,9	- 0,2
Produits à base de fruits & légumes	5 052	1,0	1,4	- 0,5
Huiles, tourteaux, corps gras	3 276	- 3,7	0,0	- 3,7
Tourteaux	1 268	- 0,8	- 3,1	2,4
Produits laitiers, glaces	4 057	3,2	2,2	1,0
Fromages	1 602	4,1	4,5	- 0,4
Produits des céréales	1 752	0,6	- 2,4	3,0
Biscuits, pâtisseries, pâtes	2 341	0,6	1,3	- 0,7
Autres produits alimentaires	8 578	0,1	4,6	- 4,3
Sucre	255	- 7,0	0,9	- 7,8
Chocolat, confiserie	2 964	- 3,4	1,1	- 4,5
Aliments pour animaux	1 081	1,4	3,3	- 1,8
Boissons	3 936	8,4	5,0	3,2
Vins, champagne	960	14,0	1,1	12,7
Eaux de vie, alcools	1 211	2,2	1,3	0,8
Tabacs	1 498	- 10,2	1,4	- 11,5

Source : DGDDI (Douanes), traitement SSP

Note de lecture : en 2018, les importations de céréales s'élèvent à 383 millions d'euros, soit un recul de 24 % par rapport à 2017 : les quantités importées de céréales diminuent de 22 % et les prix, auxquels elles sont achetées, diminuent de 3 %.

(1) : cf. Méthodologie

Tableau 4 : Si l'ensemble des exportations progresse, les expéditions à destination de l'Allemagne, de la Belgique, de la Chine et du Portugal reculent

Destinations		Exportations en 2018 (million d'euros)	Évolution 2018/2017 (million d'euros)	Évolution 2018/2017 (%)	Les trois produits contribuant le plus à l'évolution des exportations françaises vers ce pays
	Allemagne	6 612	-14	0	<ul style="list-style-type: none"> • Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (64 millions d'euros) • Produits laitiers et fromages (- 49 millions d'euros) • Vins de raisin (47 millions d'euros)
	Belgique	6 588	-48	- 1	<ul style="list-style-type: none"> • Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (146 millions d'euros) • Légumes et melons, racines et tubercules (- 79 millions d'euros) • Cacao, chocolat et produits de confiserie (- 76 millions d'euros)
	Italie	5 660	6	0	<ul style="list-style-type: none"> • Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (111 millions d'euros) • Viandes de boucherie et produits d'abattage (- 50 millions d'euros) • Autres bovins et buffles, vivants et leur sperme (29 millions d'euros)
	Royaume-Uni	5 426	91	2	<ul style="list-style-type: none"> • Biscottes et biscuits ; pâtisseries de conservation (- 45 millions d'euros) • Pain ; pâtisseries et viennoiseries fraîches (41 millions d'euros) • Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (32 millions d'euros)
	Espagne	5 055	31	1	<ul style="list-style-type: none"> • Sucre (33 millions d'euros) • Bière (- 23 millions d'euros) • Viandes de boucherie et produits d'abattage (- 20 millions d'euros)
	États-Unis	4 565	220	5	<ul style="list-style-type: none"> • Vins de raisin (110 millions d'euros) • Boissons alcoolisées distillées (39 millions d'euros) • Biscottes et biscuits ; pâtisseries de conservation (35 millions d'euros)
	Pays-Bas	3 665	172	5	<ul style="list-style-type: none"> • Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (165 millions d'euros) • Huiles et graisses (-30 millions d'euros) • Sucre (25 millions d'euros)
	Chine	2 316	-200	- 8	<ul style="list-style-type: none"> • Vins de raisin (-154 millions d'euros) • Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (87 millions d'euros) • Boissons alcoolisées distillées (-60 millions d'euros)
	Suisse	1 728	42	2	<ul style="list-style-type: none"> • Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (28 millions d'euros) • Cacao, chocolat et produits de confiserie (- 21 millions d'euros) • Vins de raisin (20 millions d'euros)
	Algérie	1 523	380	33	<ul style="list-style-type: none"> • Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (433 millions d'euros) • Produits laitiers et fromages (-46 millions d'euros) • Condiments et assaisonnements (- 21 millions d'euros)
	Japon	1 224	33	3	<ul style="list-style-type: none"> • Pain ; pâtisseries et viennoiseries fraîches (-18 millions d'euros) • Biscottes et biscuits ; pâtisseries de conservation (17 millions d'euros) • Vins de raisin (14 millions d'euros)
	Singapour	1 056	78	8	<ul style="list-style-type: none"> • Boissons alcoolisées distillées (70 millions d'euros) • Produits laitiers et fromages (4 millions d'euros) • Vins de raisin (2 millions d'euros)
	Hong Kong	806	51	7	<ul style="list-style-type: none"> • Vins de raisin (41 millions d'euros) • Boissons alcoolisées distillées (26 millions d'euros) • Viandes de boucherie et produits d'abattage (- 19 millions d'euros)
	Pologne	798	61	8	<ul style="list-style-type: none"> • Vins de raisin (19 millions d'euros) • Aliments pour animaux de compagnie (11 millions d'euros) • Tabac brut (- 11 millions d'euros)
	Portugal	748	- 4	- 1	<ul style="list-style-type: none"> • Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 11 millions d'euros) • Sucre (6 millions d'euros) • Produits du travail des grains (- 5 millions d'euros)
	Canada	734	56	8	<ul style="list-style-type: none"> • Vins de raisin (20 millions d'euros) • Produits laitiers et fromages (7 millions d'euros) • Biscottes et biscuits ; pâtisseries de conservation (6 millions d'euros)
	Arabie saoudite	666	109	20	<ul style="list-style-type: none"> • Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (147 millions d'euros) • Produits laitiers et fromages (- 23 millions d'euros) • Sucre (9 millions d'euros)
	Suède	556	13	2	<ul style="list-style-type: none"> • Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 13 millions d'euros) • Vins de raisin (13 millions d'euros) • Autres préparations et conserves à base de fruits et légumes (5 millions d'euros)
	Grèce	535	1	0	<ul style="list-style-type: none"> • Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 7 millions d'euros) • Légumes et melons, racines et tubercules (6 millions d'euros) • Autres produits alimentaires n.c.a. (4 millions d'euros)
	Luxembourg	529	51	11	<ul style="list-style-type: none"> • Produits laitiers et fromages (12 millions d'euros) • Boissons rafraîchissantes ; eaux minérales et autres eaux en bouteille (7 millions d'euros) • Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (7 millions d'euros)

Source : DGDDI (Douanes), traitement SSP

Tableau 5 - Les 20 premiers excédents et les 20 premiers déficits français en produits agroalimentaires en 2018

Excédent + / déficit -	Produits	Solde en 2018 (million d'euros)	Évolution 2018/2017 (million d'euros)	Évolution 2018/2017 (%)	Évolution 2018/2017
+	Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins	5 289	67	1	↗
+	Boissons alcoolisées distillées	3 308	56	2	↗
+	Vins mousseux, issus de raisin frais	3 113	71	2	↗
+	Blé, à l'exclusion du blé dur	3 099	839	37	↗
+	Fromages	1 499	-9	-1	↘
+	Mais	1 186	174	17	↗
+	Orge	1 106	236	27	↗
+	Sucre de canne ou de betterave raffiné et saccharose chimiquement pur, solide, sans arôme, ni colorant	949	26	3	↗
+	Autres bovins et buffles, à l'exclusion des veaux, vivants	875	44	5	↗
+	Eaux minérales et gazeuses, non sucrées, ni aromatisées	705	-5	-1	↘
+	Aliments homogénéisés et diététiques	699	-63	-8	↘
+	Aliments pour animaux de compagnie	695	22	3	↗
+	Pommes de terre	451	43	11	↗
+	Yaourts et autres produits lactés fermentés ou acidifiés	404	-13	-3	↘
+	Aliments pour animaux de ferme, à l'exclusion des fourrages déshydratés (luzerne)	404	-38	-9	↘
+	Produits alimentaires divers n.c.a.	395	-24	-6	↘
+	Farines préparées	392	-5	-1	↘
+	Pâtisseries et viennoiseries fraîches	365	119	48	↗
+	Malt	359	0	0	→
+	Pommes	357	-47	-12	↘
-	Viande de mouton, fraîche ou réfrigérée	-349	3	-1	↘
-	Cacao en fèves	-350	-1	0	→
-	Oranges	-351	19	-5	↘
-	Pains d'épices ; biscuits sucrés ; gaufres et gaufrettes	-372	51	-12	↘
-	Bananes, bananes plantains et assimilés	-379	-49	15	↗
-	Huile d'olive, brute	-404	27	-6	↘
-	Filets de poissons et autres viandes de poisson (y compris hachées), frais ou réfrigérés	-412	11	-3	↘
-	Chocolat et préparations à base de cacao (à l'exclusion du cacao en poudre sucré), conditionnés sous différentes formes	-481	-47	11	↗
-	Bière, à l'exclusion des résidus de brasserie	-485	-106	28	↗
-	Café vert, en cerise ou en grain	-497	10	-2	↘
-	Jus d'orange	-514	7	-1	↘
-	Plants : plants de pépinière, bulbes, tubercules et rhizomes, boutures et greffons ; blanc de champignon	-561	-4	1	↗
-	Beurre et pâtes à tartiner laitières	-622	-116	23	↗
-	Filets de poissons, congelés ou surgelés	-676	11	-2	↘
-	Autres préparations et conserves à base de poissons, à l'exclusion des plats préparés	-677	-22	3	↗
-	Crustacés, congelés ou surgelés	-730	67	-8	↘
-	Café, décaféiné ou torréfié	-907	78	-8	↘
-	Poissons, frais ou réfrigérés	-1 100	-43	4	↗
-	Tourteaux et autres résidus solides de graisses et d'huiles végétales	-1 132	-7	1	↗
-	Cigares, cigarillos et cigarettes contenant du tabac ou des succédanés	-1 164	139	-11	↘

Source : DGDDI (Douanes), traitement SSP

Sources

Commerce extérieur de la France : direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI)

Méthode : calcul des effets volume et prix

Pour cette étude, l'évolution de la valeur des exportations, des importations et du solde du commerce extérieur entre l'année n - 1 et l'année n est partagée en deux facteurs : l'effet quantité et l'effet prix unitaire. Ces deux effets conjugués représentent l'évolution des exportations, des importations et du solde commercial.

Soient :

- pe1 : la valeur unitaire à l'exportation de l'année n-1
- pe2 : la valeur unitaire à l'exportation de l'année n
- pi1 : la valeur unitaire à l'importation de l'année n-1
- pi2 : la valeur unitaire à l'importation de l'année n
- qe1 : la quantité exportée de l'année n-1
- qe2 : la quantité exportée de l'année n
- qi1 : la quantité importée de l'année n-1
- qi2 : la quantité importée de l'année n

1 - Pour les exportations au niveau de chaque produit de la nomenclature douanière NC8, l'effet quantité et l'effet prix unitaire ont été calculés ainsi :

$$\text{Effet quantité } n/n - 1 = (pe1 * qe2 - pe1 * qe1) / (pe1 * qe1)$$

Il représente l'évolution des exportations à prix unitaire constant par rapport à l'année n-1.

$$\text{Effet prix unitaire } n/n - 1 = (qe2 * pe2 - qe2 * pe1) / (pe1 * qe1)$$

Il représente l'évolution des exportations à volume constant par rapport à l'année n-1.

Le calcul est identique pour les importations.

2 - Pour le solde du commerce extérieur, au niveau de chaque produit de la nomenclature douanière NC8, l'effet quantité et l'effet prix unitaire ont été calculés ainsi :

$$\text{■ Effet quantité } n/n - 1 = [(pe1 * qe2 - pe1 * qe1) - (pi1 * qi2 - pi1 * qi1)] / (pe1 * qe1 - pi1 * qi1)$$

Il représente l'évolution du solde à prix unitaire constant par rapport à l'année n-1.

$$\text{■ Effet prix unitaire } n/n - 1 = [(qe2 * pe2 - qe2 * pe1) - (qi2 * pi2 - qi2 * pi1)] / (pe1 * qe1 - pi1 * qi1)$$

Il représente l'évolution du solde à quantité constante par rapport à l'année n-1.

3 - On agrège au niveau des groupes de la CPF rév. 2 en sommant les effets au niveau de la NC8.

Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne/Disar/Données en ligne/Rubriques/Economie agricole/Conjoncture de l'économie agricole/Conjoncture du commerce extérieur agroalimentaire » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Commerce extérieur » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

« En 2017, l'excédent agroalimentaire recule de nouveau et atteint son plus bas niveau depuis 2009, sous l'effet d'une chute des exportations de céréales et de la hausse des importations », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2018/321, avril 2018

« En 2016, la chute de l'excédent commercial céréalier contribue à la forte dégradation des échanges agroalimentaires français », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2017/305, mai 2017

ORGANISMES

ACP : Afrique, Caraïbes et Pacifique
Agreste : données collectées et diffusées par le SSP
AGPB : Association générale des producteurs de blé et autres céréales
AGPM : Association générale des producteurs de maïs
Arvalis : Institut du végétal
ASTREDHOR : Association nationale des structures d'expérimentation et de démonstration en horticulture
BNIC : Bureau national interprofessionnel du cognac
CGB : Confédération générale des planteurs de betteraves
CIC : Conseil international des céréales
Cidéf : Comité interprofessionnel de la dinde
Cifog : Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras
Cip : Comité interprofessionnel de la pintade
CNCA : Caisse nationale de crédit agricole
Cniel-Iri : Comité national interprofessionnel de l'économie laitière - Information resources Inc.
CNIPT : Comité interprofessionnel de la pomme de terre
CNPO : Comité national pour la promotion de l'œuf
Coceral : Comité du commerce des céréales, aliments du bétail, oléagineux, huile d'olive, huiles et graisses et agrofournitures de l'Union européenne
Coop de France
CSA : China sugar association
CTIFL : Centre technique interprofessionnel des fruits et des légumes
DGAL : Direction générale de l'alimentation
DGI : Direction générale des impôts
DGCCRF : Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
DGDDI : Direction générale des douanes et droits indirects
DGPE : Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises
DSV : Direction des services vétérinaires
Eurostat : office statistique des communautés européennes
FranceAgriMer : office national unique des produits de l'agriculture et de la mer depuis le 1^{er} avril 2009
FAO : Food and agriculture organisation
FOP : Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux
GIPT : Groupement interprofessionnel pour la valorisation de la pomme de terre
GNIS : Groupement national interprofessionnel des semences et plants
Inra : Institut national de la recherche agronomique
Insee : Institut national de la statistique et des études économiques
Iso : International sugar organization
Itavi : Institut technique de l'aviculture
Matif : Marché à terme international de France
NEPG : North-Western European Potato Growers (groupement des producteurs de pommes de terre du Nord-Ouest européen)
OCM : Organisation commune des marchés
Oilworld : independant forecasting service for oilseeds, oils and meals
OIS : Organisation mondiale du sucre
OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin
OP : Organisme de producteurs
PMA : Pays les moins avancés
RNM : Réseau des nouvelles des marchés
SSP : Service de la statistique et de la prospective
Snia : Syndicat national des industriels de la nutrition animale
SNFS : Société nationale des fabricants de sucre
StatCan : Statistique Canada
Synalaf : Syndicat national des labels avicoles de France
UE : Union européenne (à 27 à partir de 2007)
Unctad : United nations conference on trade and development (Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement)
Unifa : Union des industries de la fertilisation
Unip : Union nationale interprofessionnelle de plantes riches en protéines
USDA : United States department of agriculture (homologue américain du Ministère de l'agriculture et de la pêche)
WASDE : Word agricultural supplies and demand estimates

ABRÉVIATIONS

AB : agriculture biologique
AOC : appellation d'origine contrôlée
AOP : appellation d'origine protégée
ACE : aides aux cultures énergétiques
BDNI : base de données nationales d'identification
BTP : bâtiment et travaux publics
Caf : coût, assurance, fret
Cib : consommation indigène brute
Cic : consommation indigène corrigée
CJO : corrigé des jours ouvrables
CPA : classification de produits associés aux activités
CPF : classification de produits française
CVJA : corrigé des variations journalières d'abattages
CVS : corrigé des variations saisonnières
Fab : franco à bord
FCO : fièvre catarrhale ovine
Fob : free on board
Ica : Indice de chiffre d'affaires
IGP : indication géographique protégée
IAA : industries agroalimentaires
ICA : indice de chiffre d'affaires
lpa : indice de prix de l'alimentation animale
lpampa : indice des prix d'achat des moyens de production agricole
IPC : indice des prix à la consommation
ipi : indice des prix industriels
IPP : indice de production industrielle
lppap : indice des prix des produits agricoles à la production
IPVI : indice des prix de vente industriels
Isop : informations et suivi objectif des prairies
Min : marchés d'intérêt national
mm3, mm12 : moyenne mobile sur 3 mois, moyenne mobile sur 12 mois
Naf : nomenclature d'activités française
NC : nomenclature combinée
Otex : orientation technico-économique des exploitations
Pac : poulet prêt à cuire
Pib : production indigène brute
Pic : production indigène contrôlée
ProdCom : production communautaire
Rica : réseau d'information comptable agricole
SAA : statistique agricole annuelle
Sap : statistique annuelle provisoire
Smic : salaire minimum interprofessionnel de croissance
SRW : soft red winter
tec : tonne-équivalent-carcasse
teoc : tonne-équivalent-œuf-coquille
TIPP : taxe intérieure sur les produits pétroliers
TNO : tendance nationale officieuse
VAIG : vins avec indication géographique
VCC : vins de consommation courante
VDQS : vins délimités de qualité supérieure
VQPRD : vins de qualité produits dans des régions délimitées
VSM : viande séparée mécaniquement

Pour en savoir plus

- Le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Les publications Agreste Conjoncture sont consultables dans la rubrique *Conjoncture*.

Les séries conjoncturelles sont disponibles dans l'espace *Données en ligne*.

- Le site de FranceAgriMer - Réseau des nouvelles des marchés : www.rnm.franceagrimer.fr/

Des séries de prix sont disponibles sur le site du RNM.

- Le Centre d'information et de documentation Agreste (CDIA) : agreste-info@agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS 07 SP
Site internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédactrice en chef : Annie Delort
Composition : SSP
Dépot légal : À parution
© Agreste 2019

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Références des synthèses

Synthèses

En début de campagne 2018-2019, tassement des exportations et légère baisse des prix des vins d'appellation, <i>Viticulture</i>	7	L. Bernadette
Au 3 ^e trimestre 2018, nouveau recul de la production en volume des IAA, <i>IAA</i>	11	F. Royer
En 2018, repli de la consommation de viande à domicile mais hausse de la consommation globale de viande calculée par bilan, <i>Consommation</i>	29	A. Lavergne
En 2018, l'excédent agroalimentaire se redresse, tiré par les exportations de céréales, <i>Commerce extérieur agroalimentaire</i>	39	T. Champagnol

Organismes et abréviations 53

Pour en savoir plus 55

Liste des Infos rapides parues

Animaux de boucherie - Bovins, n° 40-3/11, mars 2019	M.A. Lapuyade
Animaux de boucherie - Ovins, n° 42-3/11, mars 2019	M.A. Lapuyade
Animaux de boucherie - Porcins, n° 41-3/11, mars 2019	C. Uglieria
Bovins, enquête cheptel décembre 2018, n° 34, mars 2019	M.A. Lapuyade, E. Mathieu
Caprins, enquête cheptel novembre 2018, n° 36, mars 2019	M.A. Lapuyade, P. Soler
Ovins, enquête cheptel novembre 2018, n° 35, mars 2019	M.A. Lapuyade, P. Soler
Porcins, enquête cheptel novembre 2018, n° 39, mars 2019	C. Uglieria, P. Soler
Aviculture, n° 44-4/11, avril 2019	C. Uglieria
Carotte, n° 7-2/3, janvier 2019	S. Bernadet
Chicorée, n° 21-3/4, février, 2019	S. Bernadet
Chou-fleur, n° 38-3/4, mars 2019	M. Le Fustec
Climatologie, n° 46-4/12, avril 2019	M. Le Turdu
Commerce extérieur agroalimentaire, n° 31-3/12, mars 2019	T. Champagnol
Commerce extérieur Bois et dérivés, n° 24-1/2, février 2019	P. Français-Demay
Concombre, n° 174-3/3, novembre 2018	S. Bernadet
Courgette, n° 188-3/3, décembre 2018	S. Bernadet
Coûts de production, n° 47-4/10, avril 2019	A. Lavergne, F. Royer
Endive, n° 22-2/4, février 2019	S. Bernadet
Grandes cultures et fourrages, n° 45-2/10, avril 2019	J-M. Pognat
Lait, n° 32-3/11, mars 2019	S. Cazeneuve
Laitue, n° 9-3/4, janvier 2019	S. Bernadet
Poireau, n° 39-3/3, mars 2019	M. Le Fustec
Prix agricoles et alimentaires, n° 43, mars 2019	A. Delort
Stocks Pommes-Poires, n° 33-3/5, mars 2019	L. Bernadette, V. Bouchard-Aerts

Les Infos rapides sont disponibles dans « Conjoncture » sur www.agreste.agriculture.gouv.fr.

Les principales séries mensuelles sont présentes dans Le Bulletin, et les données détaillées dans les Données en ligne du site Agreste.

Numéro 1 - mars 2019

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr
